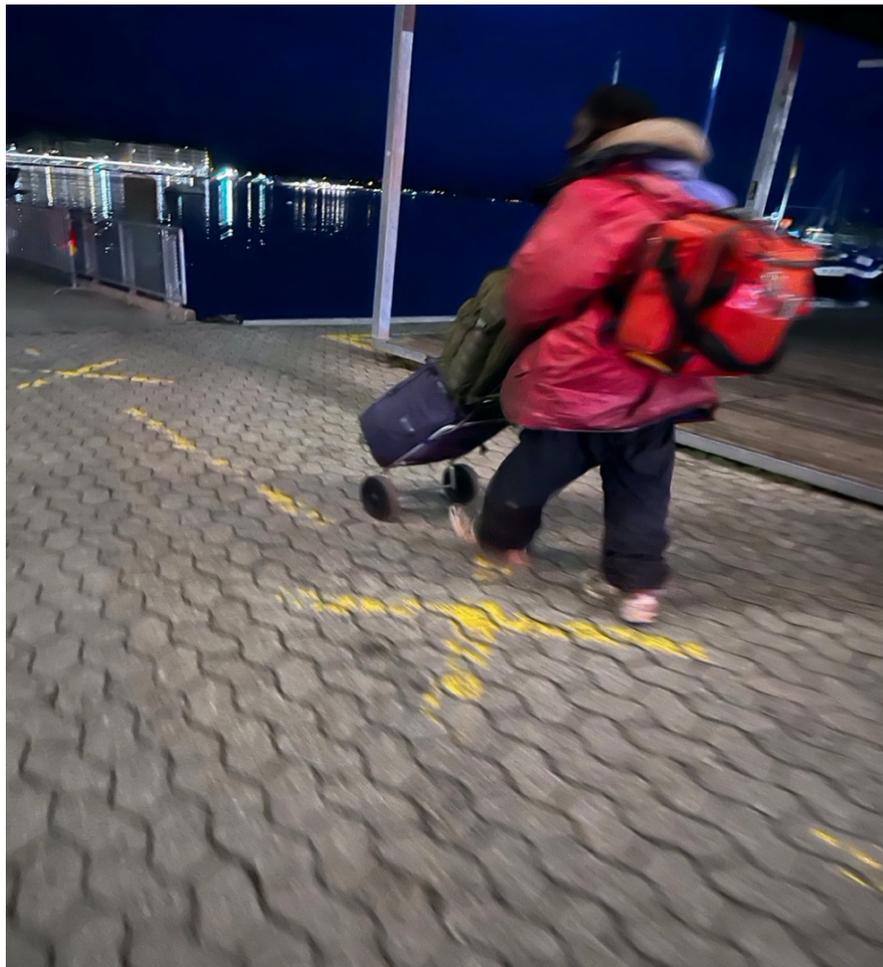


Sans-abri, un *bagage* lourd à porter : Comment les personnes sans-abri vivent-elles au quotidien avec leurs bagages ?



Photographie prise par le groupe

Travail de bachelor effectué dans le cadre de la formation à la Haute École de Travail Social de Genève.

HALANE ADEN Jibril AS-PT20
NYAMBWA Brenda AS-PT20
QUADRI Thomas ES-PT20

Sous la direction de M. GAKUBA Théogène Octave

Genève, Janvier 2023

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leurs auteur·e·s

Résumé

Lorsque nous avons commencé à réfléchir autour d'un sujet pour notre mémoire de fin d'étude, nous avons réalisé que nous avions tous les trois, une certaine sensibilité pour la thématique du sans-abrisme. En effet, nous souhaitons mettre en lumière quelque chose que nous constatons souvent mais sur lequel, nous ne nous attardons pas forcément : les bagages des personnes en situation de sans-abrisme.

Ce travail nous permet de poser un regard sur les liens qui lient ces individus à leurs affaires, l'impact de ces dernières sur leur quotidien ainsi que sur ce que les politiques et le milieu associatif genevois pourraient mettre en place afin de répondre à leurs besoins.

Pour y parvenir, outre les lectures et les observations de certaines structures d'accueil bas seuil, l'entretien semi-directif a été choisi comme principal outil de récolte des données. Ces entrevues ont été réalisées auprès de cinq personnes en situation de sans-abrisme et deux travailleurs sociaux. Nous avons couplé ce travail de recherche à l'observation de terrain, ce qui nous a permis de nous forger une vision assez précise et juste de la problématique.

Les principaux résultats de notre étude suggèrent que ces bagages pèsent souvent aussi bien physiquement que mentalement sur la santé de ces personnes. De plus, la présence visible de ces affaires renforce la stigmatisation à leur égard ainsi que les risques d'être victime de vols ou / et de se faire débarrasser ses affaires par la voirie ou la police. Toutefois, elles ont également une valeur sentimentale voir symbolique forte. En outre, les travailleurs sociaux ont conscience de cette réalité et conviennent de l'importance de la mise en place d'un système de bagagerie accessible au plus grand nombre.

Table des matières

REMERCIEMENTS	5
1. INTRODUCTION	6
1.2 MOTIVATIONS ET INTERET POUR LE SUJET	6
1.3 STRUCTURE DU TRAVAIL	8
2. PROBLEMATIQUE	9
2.1 PROBLEME ABORDE.....	9
2.3 ORIGINALITE DU PROJET	10
2.4 HYPOTHESE	10
2.5 OBJECTIFS	11
2. 6 LIENS AVEC LE TRAVAIL SOCIAL	11
3. CONTEXTE DE LA RECHERCHE	12
3.1 CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL ET POLITIQUE	12
3.2 CADRE LEGAL	14
4. CADRE THEORIQUE	15
4.1 CHOIX DES CONCEPTS	15
4.2 PRINCIPAUX TERMES.....	15
4.2.1 La pauvreté.....	15
4.2.2 La précarité	17
4.2.3 Sans-abrisme	18
4.2.4 Stigmatisation	18
4.2.5 Désocialisation	19
5. METHODOLOGIE	20
5.1 DEMARCHES POUR ACCEDER AU TERRAIN.....	20
5.2 POPULATION.....	22
5.3 METHODES UTILISEES	22
5.4 PROFIL DES PERSONNES RENCONTREES DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL	24
5. 5 ENJEUX ETHIQUES	26
5.6 DIFFICULTES RENCONTREES.....	27
6. ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS DE L'ENQUETE	29
6.1 DEROULEMENT DES ENTRETIENS	29
6.2 PROFIL DES PERSONNES RENCONTREES	31
6.2.1 Histoires de vie	33
6.2.2 Stigmatisation	34
6.2.3 Sécurité.....	36
6.2.4 Aspect émotionnel lié aux bagages.....	39
6.2.5 Aspect physiologique/ physique	41
6.2.6 Désocialisation	43
6.2.7 Liens avec les institutions	46
6.4 SOLUTIONS ALTERNATIVES POUR LES BAGAGES.....	48
6.5 MISE EN MOUVEMENT	50
6.6 RETOUR SUR NOTRE EXPERIENCE DE TERRAIN	51
7. CONTRIBUTION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE A LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE	54
7.1 ANALYSE DES RESULTATS	54
7. 2 SOLUTIONS RELEVES A CETTE PROBLEMATIQUE	55
7.3 PROJET PULSE	57
8.CONCLUSION	58
8.1 RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS	58

8.2 APPRENTISSAGES ACQUIS	59
8.3 LIMITES DE NOTRE TRAVAIL	60
8.4 DECOUVERTES ET PERSPECTIVES.....	61
9. ANNEXES	63
ANNEXE N°1 : LES GRILLES D'ENTRETIENS.....	63
<i>Grille d'entretien des personnes sans-abri</i>	63
<i>Grille d'entretien TS CARé</i>	65
<i>Grille d'entretien TS Maraude de Genève</i>	66
ANNEXE N°2 : OBSERVATION PARTICIPANTE	67
ANNEXE N°3 PHOTOS D'UNE OBSERVATION DANS LES RUES DE GENEVE.....	71
10. LISTE DE REFERENCES	73

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de notre travail de recherche :

Sandrine, Ali, Lamine, Marco et Bernard pour avoir accepté de partager leurs histoires de vie et pour nos rencontres plus qu'enrichissantes.

Amir et Jérôme pour leurs connaissances et leurs analyses plus que pertinentes qui ont permis de faire gagner à ce travail de bachelor un saut qualitatif.

Les institutions et plus particulièrement, le Bateau Genève, pour nous avoir reçus dans leurs établissements, nous avoir accueillis avec bienveillance et avoir consacré du temps pour répondre à nos questions et nous orienter dans notre réflexion.

Notre directeur de bachelor, M. Gakuba pour nous avoir accompagnés tout au long de notre mémoire, nous avoir guidés dans nos recherches et permis d'aiguiser nos réflexions sur la thématique.

Nos familles respectives pour leur présence et leur soutien durant tout le processus.

Pour finir, un immense merci à Isabelle pour sa patience et son abnégation dans le fastidieux mais pas moins primordiale exercice de relecture et correction du présent travail.

1. Introduction

1.1 Présentation du sujet

Sans-abri, **un bagage** lourd à porter : Comment les personnes sans-abri vivent-elles au quotidien avec leurs bagages ?

D'après une récente étude parue en 2021 et mandatée par le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) à l'université de Genève, 730 personnes sans-abri ont été recensées (obligées de dormir dehors ou de passer la nuit dans une structure d'urgence) à Genève (Tribune de Genève, septembre 2021). C'est la première étude de ce type menée sur ce public et donc le premier chiffre tangible répertorié sur ce sujet.

Ainsi, dans notre travail de recherche, nous voulons nous concentrer sur l'étude de la problématique des bagages des personnes sans-abri qui n'ont pas ou peu de lieux où les mettre en sécurité à Genève. Nous voulons principalement étudier les conséquences que cela peut engendrer tant psychologiquement que physiquement sur les personnes touchées par cette difficulté.

En effet, depuis de nombreuses années et d'après notre expérience de terrain, nous pouvons constater que les lieux d'accueil des sans-abris ne désemplissent pas et que chaque nuit de l'année, des personnes dorment dehors, notamment par manque de place. L'accès à des casiers gratuits ne résoudrait en aucun cas cette pénurie de place que connaît historiquement le canton. Cependant, nous estimons et envisageons que cela permettrait d'alléger le fardeau que les personnes en situation de sans-abrisme portent au quotidien. Cette question de départ est née à la suite d'un travail effectué l'année dernière par l'un des membres du groupe, dans le cadre du module B3 : « les organisations » et la création d'une association fictive, une bagagerie gratuite à Genève. Par la suite, nous nous sommes rendu compte que l'ensemble du groupe avait une sensibilité par rapport à cette population, ce qui nous a poussés à développer cette recherche dans notre Travail de Bachelor (TB).

1.2 Motivations et intérêt pour le sujet

Motivations Brenda :

Pour ma part, j'ai choisi de traiter du sans-abrisme car c'est une population que j'ai découverte depuis peu. En effet, je vais faire ma seconde formation pratique dans une institution qui tend vers l'intégration et l'accompagnement de personnes en situation de sans-abrisme. Ce travail me permettra de mieux comprendre la situation de ces dernières et d'engager cette expérience pratique avec des outils qui me serviront dans ce contexte. L'autre raison de mon choix est la spécificité de notre problématique. Plusieurs étudiant·e·s ont déjà traité la question du sans-abrisme, mais sans explorer la voie du bagage, ce qui est essentiel pour les personnes sans

lieu de vie. Cette observation rend notre travail atypique et enrichissant tant pour nous, étudiant·e·s que pour les professionnel·l·e·s sur le terrain.

Nos retours pourraient avoir un impact sur la prise en charge de cette population par les autorités publiques. Enfin, une fois notre travail terminé, nous tendons à le développer et à rendre le prescrit réel par la création d'une association qui contribuerait à alléger la charge des bagages dans le quotidien des sans-abris. Cet écrit sera un outil précieux afin d'étayer l'importance de la création de cette association auprès de bailleurs et d'institutions partenaires. Grâce à nos recherches, nous pourrons apporter des sources et des analyses qui démontrent le besoin de cette structure de la vision des personnes concernées.

Motivations Thomas :

Pour ma part, ce sujet de recherche est directement tiré et lié de ma pratique professionnelle. En effet, cela fait une dizaine d'années que je travaille dans le domaine de la grande précarité et plus précisément de l'hébergement d'urgence, soit à la ville de Genève, soit, plus récemment, au Passage de l'Armée du Salut, poste que j'occupe toujours à l'heure actuelle. Un constat inéluctable que j'ai pu observer dans ces hébergements, le plus souvent à durée limitée, est la difficulté rencontrée à la fin du séjour pour les personnes accueillies de devoir se débrouiller avec leurs affaires en quittant la structure. Fort de ce constat, cela faisait quelque temps que j'avais envie d'approfondir cette problématique et de comprendre l'impact que cela avait dans la vie des personnes en situation de grande précarité. C'est donc tout naturellement que j'ai proposé ce sujet à mes camarades. De plus, lors du module B3 « *Les organisations* », j'avais déjà travaillé sur un projet fictif de bagagerie.

Enfin, j'ai l'espoir que ce travail pourra démontrer l'importance et l'urgence que requiert cette thématique, notamment pour d'éventuels projets d'intervention. C'est en ce sens que nous avons postulé à l'incubateur HES Pulse, avec un projet de bagagerie. Ce TB viendra à coup sûr nourrir notre réflexion, nous permettra d'approfondir le sujet et validera le besoin ou non de proposer de nouvelles solutions à cette problématique. En définitive, cela sera un parfait complément à notre entreprise de proposer un jour, un nouveau lieu à Genève qui répondra à cette problématique.

Motivations Jibril :

J'ai effectué ma première formation pratique au Club social rive gauche. C'est une structure d'accueil libre qui a pour mission de créer ou maintenir un lien avec les personnes qui sont en situation de précarité. Au cours de ce stage pratique, j'ai côtoyé de nombreux sans-abris. Le premier élément qui m'avait interrogé au cours de cette expérience, est le nombre considérable d'affaires qu'ils transportaient avec eux et avec elles (sacs, valises, chariots...). C'est quelque chose de très impressionnant et plusieurs bénéficiaires m'ont témoigné des difficultés que cela pouvait représenter. Donc lorsque j'ai appris que Thomas et Brenda souhaitaient réaliser leur TB sur cette thématique, je me suis greffé à leur groupe.

C'est un sujet que j'ai pu observer, mais que je n'ai finalement pas pu creuser en profondeur. En effet, bien que nous constatons les bagages encombrants que plusieurs bénéficiaires possédaient, nous n'avions pas forcément le temps et les moyens de répondre à ce besoin, car certains étaient plus urgents tels que l'alimentation, l'hygiène, les hébergements d'urgence et les soins vitaux.

Je pense que ce travail pourrait motiver des professionnels à aller plus loin et mener des actions sur le terrain afin de répondre à cette problématique.

Par ailleurs, nous pouvons noter qu'à Genève, il n'y a pas beaucoup de structures qui mettent à disposition des casiers ou autres lieux sécurisants, afin que cette population ait un lieu pour déposer ses affaires. Le fait d'avoir ce fardeau génère de nombreux effets négatifs : insécurité, stigmatisation. Pourtant, aucune structure d'accueil dédiée à cette population n'est équipée pour répondre à cette problématique.

1.3 Structure du travail

Dans un premier temps, nous chercherons à comprendre le lien qui lie les personnes en situation de sans-abrisme à leurs affaires personnelles. Nous nous intéresserons aux aspects émotionnels, psychologiques et à la valeur qu'elles portent à ce qui leur reste.

De plus, nous essaierons de saisir l'impact de ces bagages dans leur quotidien. Nous chercherons à mesurer les effets que cela peut engendrer dans diverses situations ; déplacements, rendez-vous, interaction avec les autres populations etc.

Dans un second temps, nous chercherons à identifier leurs besoins et imaginer ce que les politiques et le milieu associatif genevois pourraient mettre en place afin de répondre à ce problème qui nous semble essentiel pour soulager les sans-abris d'une de leurs nombreuses inquiétudes. Notre but est de donner la parole aux individus et de mettre au centre de notre travail leurs préoccupations et leurs avis envers ce qui existe et ce qui pourrait être mis en place pour alléger leurs fardeaux et tenter de répondre à la question : quelle serait, selon les personnes concernées par le sans-abrisme, la "structure" idéale pour prendre en charge leurs affaires ?

C'est ainsi que nous avons imaginé un plan avec plusieurs chapitres que voici :

- Le premier chapitre de notre travail consistera à la présentation du sujet, nos motivations et intérêts pour cette thématique ainsi que la structure du travail.
- Le second chapitre sera axé sur la problématique, la pertinence scientifique de celle-ci, son originalité, nos hypothèses, les objectifs et le lien avec le travail social.
- Le troisième chapitre concernera le contexte de la recherche, à savoir le cadre légal ainsi que l'aspect économique, social et politique.

- Le quatrième chapitre traitera de la partie théorique de notre travail. Nous y aborderons les concepts théoriques et les choix de ces derniers.
- Le cinquième chapitre sera consacré à la méthodologie, nous y présenterons les différentes méthodes employées afin de mener notre enquête de terrain.
- Le sixième chapitre sera dédié à l'analyse des données et l'interprétation des résultats de l'enquête, chapitre le plus important de notre travail.
- Le septième chapitre mettra en évidence la contribution des résultats de notre recherche à la pratique professionnelle.

Nous allons terminer ensuite notre travail par une conclusion qui rappelle les principaux résultats de la recherche, les apprentissages que nous avons acquis ainsi que les découvertes et les pistes de réflexions ultérieures.

2. Problématique

2.1 Problème abordé

Les problématiques des personnes sans-abri sont nombreuses et diverses, succinctement : fragilités physiques et psychiques, personnes âgées, personnes usager·ère·s de drogue, personnes souffrant de troubles psychologiques, personnes migrantes économiques. De surcroît, il est important de noter que la majorité n'a pas de droit sur le territoire, voire est illégale et sans papier. Cela complique donc nettement sa prise en charge étatique.

Sur le canton de Genève, il faut savoir que depuis plusieurs années, la prise en charge des sans-abris est un sujet sensible, où se querellent la ville de Genève, le canton de Genève et les autres communes sur la question du financement des prestations aux sans-abris ; « *La Ville de Genève ne peut toutefois faire face seule à une problématique qui la dépasse. L'État doit prendre le leadership qui lui revient et, avec les communes, la Ville de Genève, s'impliquer davantage pour élaborer les solutions concertées afin que plus une personne ne demeure dans la rue* » (Rapport de la commission des affaires sociales, 2019, p.15).

Heureusement, la LAPSA (Loi sur l'aide aux personnes sans-abri) portée par le conseiller d'État Thierry Apothéloz a été votée en septembre 2021 et définit clairement les compétences de chacun ou de chacune des acteurs et actrices présents ; l'accueil des personnes sans-abri incombe aux communes et le suivi sanitaire au canton. Néanmoins, la temporalité actuelle, qui veut que nous commençons notre TB en avril 2021, correspond à la fermeture de plusieurs lieux d'accueil d'urgence. Durant ce mois d'avril, 200 places vont être supprimées faute de financement (Tribune de Genève, 2022) et remettent en cause l'application de cette loi. Ce qui nous intéresse plus particulièrement dans ce projet concerne les services de bagagerie proposés à Genève. À la suite d'une enquête de terrain, il ressort qu'il n'existe que deux bagageries gratuites mises à disposition, l'une par l'association le CARé et l'autre par

l'association première ligne via quai 9. La première, accessible à tous et à toutes, comprend une soixantaine de casiers à durée maximum de 1 mois et est assujettie à une liste d'attente. La seconde, située dans le quartier des Grottes, œuvre seulement pour les usager·ère·s de leur structure.

Une autre option, payante cette fois-ci, est le réseau bagbnb.com qui coûte 5 euros par jour et par bagage ou alors la bagagerie de la Gare Cornavin qui coûte 6 francs par jour par article. Si l'on se base sur les chiffres des sans-abris vus plus haut dans ce travail, nous pouvons aisément remarquer qu'il y a un vrai et notable manque de ce type de structure à Genève.

2.3 Originalité du projet

Le phénomène du sans-abrisme a été peu étudié en Suisse et pendant longtemps, il existait un manque de données de base. En 2020, pour répondre à ce manque, la Haute école de travail social du nord-ouest de la Suisse a mené une enquête qui s'est conclue en 2022 sur le profil et les trajectoires des sans-abris. Comme cité plus haut dans la présentation du sujet, la Ville de Genève a mandaté de son côté, en 2021, des chercheurs de l'Institut de recherches sociologiques dans le but de présenter un diagnostic des individus en situation de sans-abrisme à Genève.

D'après nos recherches, ces études avaient pour but d'avoir des statistiques sur le nombre exact de cette population en Suisse et à Genève ainsi que sur l'accompagnement, etc. Toutefois, ces enquêtes n'avaient pas pour objet d'étude spécifique, en particulier sur les bagages que ces personnes possèdent.

Nous avons également regardé du côté des TB effectués par les volées précédentes et bien que certains abordaient la problématique du sans-abrisme, ces travaux n'avaient pas les bagages comme thème d'étude. Il en est de même pour la littérature concernant le phénomène du sans-abrisme, nous n'avons pas vraiment trouvé de recherche sur leurs bagages et ce qu'ils représentent. Ainsi il nous semble que notre sujet apportera quelque chose de relativement novateur et pas moins important sur l'étude de la problématique du sans-abrisme.

2.4 Hypothèse

Les querelles politiques sur la question du financement des prestations concernant les sans-abris ont, selon nous, pour conséquence que cette population n'a, pour la majorité, pas accès à des bagageries qui pourraient la libérer d'un poids considérable.

En effet, la majorité de la population n'imagine pas forcément la difficulté que représente le fait de transporter un bagage tout au long d'une journée et encore plus durant la nuit. En plus de la difficulté physique évidente de transporter une lourde charge, nous imaginons aussi l'aspect psychologique avec la crainte d'être volé et la probable stigmatisation inévitable que

ces bagages provoquent. Tout ceci pourrait représenter un frein supplémentaire pour une réinsertion, car la recherche d'un emploi, d'un logement, etc. deviendrait encore plus compliquée qu'elle ne l'est déjà.

Concrètement, nous nous questionnons vraiment sur l'impact que nous imaginons négatif de vivre avec ce fardeau et bien que ce ne soit pas quelque chose de vital au sens premier du terme pour la survie de la personne, nous pensons tout de même que cela touche un besoin fondamental pour le bien-être de la personne.

2.5 Objectifs

Nos objectifs sont multiples. Premièrement, nous souhaitons mettre à jour une problématique peu abordée lorsqu'on parle des personnes en situation de sans abris : les bagages. Nous souhaitons mettre en lumière la parole des personnes concernées et les effets des bagages sur divers aspects de la vie de cette population.

Deuxièmement, malgré l'offre grandissante des structures d'accueil destinées aux personnes sans domicile fixe, notamment au niveau de l'hébergement, il n'existe aucune offre concrète et durable concernant les bagageries. Nous visons à évaluer l'impact que peut susciter un tel service auprès des personnes concernées et les effets qu'engendre le fardeau des bagages au jour le jour. Nous voulons aussi questionner sur cette problématique les travailleurs·euses social·e·s des lieux d'accueils disposant de casiers pour leurs bénéficiaires afin d'en évaluer les bienfaits et les limites. Enfin, grâce aux témoignages des sans-abris et des professionnel·le·s, nous souhaitons formuler des hypothèses et des pistes d'intervention afin d'améliorer l'offre actuelle en matière de la prise en charge de la population sans domicile fixe.

Enfin nous espérons pouvoir nous appuyer sur ce travail, d'une part pour avoir un regard global sur cette problématique et dans un second temps, d'être à même de proposer un début de « solution » par un projet que nous créerons au fil de nos recherches et analyses, afin bien sûr de répondre au plus près aux besoins des personnes sans-abri à Genève.

2.6 Liens avec le travail social

Notre projet de TB vise aussi à rappeler les droits des personnes sans-abri et faire entendre leurs difficultés. Ce qui importe pour nous, c'est de mettre en lumière cette problématique à l'attention du service public, des institutions et des travailleurs·euses sociaux·ales, dans le but qu'ils·elles prennent conscience des effets du bagage sur les personnes sans-abri.

Cela pourrait permettre d'enrichir leurs postures afin qu'ils·elles puissent être à même de soutenir et d'apporter une écoute supplémentaire sur ce sujet auprès de cette population. Pour nous, le rôle du·de la professionnel·le dans cette situation est entravé par le manque de moyens et de lieux pouvant répondre aux besoins logistiques de ces personnes. Cependant, ils·elles

pourraient apporter un appui pour atténuer les risques liés aux conséquences de cette situation, qu'elles soient psychologiques, sociales ou professionnelles.

3. Contexte de la recherche

Pour notre travail de recherche, il nous semblait légitime de contextualiser notre thématique afin de mieux comprendre dans quel contexte économique, politique, social et légal évoluent les personnes sans-abri à Genève.

3.1 Contexte économique, social et politique

Tout d'abord, il s'agit ici de reprendre le chiffre de 730 sans-abris recensés à Genève en 2021 (Tribune de Genève, septembre 2021) que nous avons vu dans la présentation du sujet. Néanmoins, ce chiffre, calculé à partir des données récoltées en mars 2021 dans les hébergements accueillant des personnes sans-abri." (Université de Genève, septembre 2021, P.5), reste une estimation. Ainsi, ce résultat se base sur la fréquentation des personnes sans domicile faisant appel aux structures d'accueil genevoises, ignorant ceux et celles qui se détournent de ces services. D'après des discussions avec des responsables de structures sociales, ce chiffre se monterait environ à 1200-1300 personnes dormant dehors chaque nuit.

Cette étude genevoise a été demandée par la Ville de Genève qui participe au financement de la politique d'aide aux SDF dans le canton. En 2020, sur le budget initial de 35 millions de francs alloués à la situation des sans-abris, le canton a déboursé près de 19 millions.

Les autres communes genevoises ont participé au financement de la question pour un montant d'un million de francs. La question financière met en évidence la disparité de l'engagement entre la Ville de Genève et les communes. À Genève, comme le souligne le rapport, la responsabilité du soutien physique et/ou financier est largement assumée par des acteurs et actrices d'associations pour faire face aux lacunes étatiques, « Dans la plupart des villes étudiées, les acteurs non étatiques sont les principaux prestataires de l'hébergement d'urgence – les acteurs confessionnels y sont particulièrement présents. Dans ces villes, la place prise ou laissée par les acteur·trice·s associatif·ve·s explique que le cadre légal ou réglementaire soit peu étendu pour régler le partage des rôles et des responsabilités. » (Université de Genève, septembre 2021, p.7).

Socialement, les causes pouvant amener une personne à se trouver dans une situation de grande précarité sont multiples, et souvent la conséquence d'un enchaînement de plusieurs problématiques. La rue est le symptôme d'autres maux qui peuvent être de nature psychique, physique, socio-économique, etc. L'accumulation d'un problème de santé, de la perte de son

activité professionnelle et d'une séparation peut amener à un engrenage jusqu'à se retrouver dans une situation précaire.

De plus, la politique sociale suisse peut s'avérer complexe. Une partie de ces personnes n'a pas fait appel à des droits sociaux n'étant pas assez informée de ces derniers. Les démarches administratives peuvent s'avérer lourdes et démotivantes par les demandeurs·euses ce qui est décourageant. Enfin, être sans domicile fixe provoque un cercle vicieux qui rend le changement de la situation complexe. Il faut une adresse pour trouver un travail, il faut un travail pour trouver un appartement, il faut un travail pour renouveler son permis de séjour, et sans permis, il n'y a pas de possibilité de travailler, et ainsi de suite. Ces aspects poussent les personnes dans cette configuration à se mettre en situation irrégulière et à dépendre des prestations associatives pour survivre.

Politiquement parlant, la question des personnes sans-abri divise le canton et les communes, car il n'y a pas de bases légales claires en faveur de cette population. La Ville de Genève subventionne les acteurs et actrices qui œuvrent pour la prise en charge de ces personnes fragilisées, sur la base de plusieurs lois telles que :

La Déclaration universelle des droits de l'homme (Nations Unies - 10 décembre 1948) - Article 25 « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires* ».

La Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 – Article 12 qui reprend le droit d'accéder à de l'aide dans des situations de vie difficile « *Quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidée et assistée et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine* ».

Concernant l'application de ces droits sur le territoire, l'enjeu se situe dans la répartition des coûts entre le canton et les communes, ce qui a engendré de grandes discussions sur le sujet comme souligné dans le rapport de l'UNIGE, Le Canton a cherché depuis 2017 à « (...) confirmer la répartition des tâches actuelles, en valorisant le travail de proximité assumé depuis près de 30 ans par la Ville de Genève en la matière. Il proposait d'inscrire un mécanisme de co-financement, par les autres communes, de ces tâches assumées par la Ville de Genève » (PL-LRT-Sans abris 2020, p.4). Comme cette solution a été refusée par les communes (rejet de l'avant-projet de loi de 2017), le Conseil d'État a souhaité inscrire cette tâche comme compétence conjointe du Canton et des communes (p.4). C'est en ce sens que le Conseil d'État a proposé au Grand Conseil le projet de loi modifiant la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton (1er train) (LRT-1 – A 2 05). À la suite d'un nouveau préavis négatif de la part de l'Association des communes genevoises (ACG), le Conseiller d'État en charge, M. Apothéloz et son service ont lutté pour obtenir un accord.

C'est seulement en 2021 qu'un consensus va être trouvé entre les deux parties, ce qui a donné lieu à la Loi sur l'aide aux personnes sans-abri (LAPSA) « *Ce projet de loi définit les compétences des communes et du canton en matière de prise en charge du sans-abrisme afin de garantir à toute personne sans-abri la couverture de ses besoins vitaux.* » (Art. 1). Les communes sont responsables des prestations liées à l'hébergement collectif d'urgence ainsi qu'à l'appui social ponctuel et la primo-orientation sociale (art.3).

Le Canton est compétent pour la prise en charge des prestations de suivi sanitaire ainsi que les accompagnements sociaux pour les individus éligibles à la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI). (Université de Genève, septembre 2021, p.14) Même si l'adoption de cette loi est une avancée majeure concernant les sans-abris, cela n'a pas démêlé le nœud du problème. : la question de la répartition financière et de l'engagement de chacun pour cette population.

3.2 Cadre légal

Une législation existe de niveau international, de la Confédération suisse et du canton de Genève, quant à la prise en charge des personnes précarisées et aux droits dont chaque être humain doit pouvoir bénéficier.

Nous avons recensé quelques articles de loi pertinents dans notre contexte comme :

- Article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui nous dit que « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité* ». (ONU, 2020)
- Article 12 de la confédération fédérale : droit d'obtenir de l'aide dans des situations de détresse qui dit que : « *Quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidée et assistée et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine* ». (Constitution fédérale de la Confédération suisse, 1999)
- Article 39 de la constitution de la République et canton de Genève : droit à un niveau de vie suffisant, qui nous dit que « *toute personne a droit à la couverture de ses besoins vitaux afin de favoriser son intégration sociale et professionnelle* ». (Constitution de la République et canton de Genève, 2012)
- **Loi sur l'aide aux personnes sans-abri (LAPSA – J 4 11)**, votée en septembre 2021. Cette loi est importante pour le sujet qui nous préoccupe. Portée par M. Thierry Apothéloz, conseiller d'état au Grand Conseil, dont l'article 1 vise : « à garantir à toute personne sans-abri la couverture de ses besoins vitaux ». Cela marque le premier texte légal qui fixe les compétences du canton et des communes et le financement de la prise en charge des personnes précarisées sur le canton de Genève.

Bien qu'existantes, de manière limpide sur leurs prescriptions, ces lois et articles de loi ne reflètent pas, selon nous, la réalité du terrain à Genève et la reconnaissance des droits des personnes en situation de sans-abrisme est difficile.

4. Cadre théorique

4.1 Choix des concepts

Nous avons choisi quatre concepts, car ces derniers nous semblaient être les plus pertinents. La notion de sans-abrisme était une évidence, car c'est la situation dans laquelle se trouve la population sur laquelle notre travail se base. Mais ce concept est indissociable de la pauvreté, de la stigmatisation et de la désocialisation. En effet, nous ne tombons pas dans le sans-abrisme sans raison. C'est un processus que nous pouvons expliquer par étapes.

Il y a tout d'abord un état de pauvreté qui nous place en situation de précarité. Nous sommes dans une étape qui ne nous permet pas de subvenir financièrement à nos besoins. C'est une période d'instabilité, de fragilité. Si cette dernière n'est pas résolue, alors nous risquons inévitablement de sombrer.

La pauvreté provoque de la stigmatisation. Cela s'explique notamment par notre différence et notre fragilité. Cette stigmatisation mène quant à elle, lentement mais sûrement, à la désocialisation. Tous ces éléments facilitent ainsi le sans-abrisme. Car sans capital financier et social, il est finalement très simple de s'enliser dans le sans-abrisme.

4.2 Principaux termes

4.2.1 La pauvreté

D'après Cyprien Avenel (2007, p.275-277) qui cite Serge Paugam, la pauvreté s'exprime en trois formes élémentaires. Il y a d'abord la « pauvreté intégrée », cela fait référence aux personnes pauvres dans les pays en voie de développement. Elles sont majoritaires au sein de la population et l'ascenseur social est souvent bloqué, mais les formes traditionnelles de solidarité y sont très développées, et la marginalisation des personnes en situation précaire n'existe presque pas. Ensuite, nous pouvons parler de la « pauvreté marginale » qui renvoie aux personnes pauvres dans les pays dits développés. Dans ces sociétés, les pauvres sont moins nombreux, isolés et souvent ignorés. Enfin, « la pauvreté disqualifiante » fait référence à des personnes ayant subi un déclassement social lié aux nombreuses crises économiques de ces 15 dernières années. En effet, ces personnes travaillaient et étaient intégrées, mais elles sont désormais en marge à cause d'un manque de qualifications.

Lorsque nous parlons de pauvreté, il est facile de définir la notion d'un point de vue financier comme cité par Lollivier S. (2008, P.21 à 29) « Résumer au moyen d'un seul indicateur une notion aussi peu formalisée que celle de pauvreté relève de la gageure. On peut d'abord considérer, en accord avec Sen [Sen, 1985, 1987], que l'approche pêche dès ses prémisses en matière de définition de ce que pourrait être un indicateur de bien-être : pour la plupart, les mesures de la pauvreté reposent d'une façon ou d'une autre sur des indicateurs monétaires, alors qu'il pourrait être préférable de se référer à des fondamentaux comme l'espérance de vie, la mortalité infantile ou l'illettrisme » Lollivier S. (2008, P.21 à 29).

Cette monétarisation de la notion de la pauvreté est associée au produit intérieur brut (PIB) d'un pays et du seuil de pauvreté qui délimite un montant représentant un niveau de vie "pauvre". Or, la pauvreté englobe l'écosystème d'un individu, le tout et non seulement le revenu. Ainsi, nous pensons qu'il est erroné de mesurer la pauvreté par rapport au niveau de revenu, encore moins du PIB. En effet, nous pensons que le PIB n'est pas le bon indicateur car il prend en compte une moyenne nationale qui, une fois calculée, met en évidence une disparité de revenu entre les personnes avec peu de revenus et celles avec énormément de revenus. Selon nous, il y a une majorité de personnes avec de faibles revenus tandis que les plus aisées sont moins représentées, mais comme ces dernières gagnent beaucoup plus, les résultats finaux sont plus élevés que la proportion des richesses réelles des habitant·e·s du pays. Enfin, ces chiffres ne prennent pas en compte les travailleur·euse·s pauvres, les employé·e·s non déclaré·e·s. Cela remet en question le seul de pauvreté et nous questionne sur la réalité des chiffres avec lesquels les instances publiques définissent le seuil de pauvreté.

Le sentiment de pauvreté peut se manifester différemment suivant la norme sociale du lieu d'observation. Dans le tiers monde, il y a des personnes qui vivent dans la pauvreté financière par rapport aux normes occidentales sans se sentir concernées par ce concept, car elles évoluent dans un environnement favorisant le sentiment de bien-être tel que : famille soudée, soutien de la communauté, entraide, etc. La notion de pauvreté est, selon nous, conditionnée par l'aspect normatif de ce qui fait sens pour les autres et non pour les personnes concernées. « L'approche monétaire de la pauvreté est loin d'être la seule envisageable. Le sociologue anglais Peter Townsend a développé une analyse de la pauvreté en termes de conditions d'existence, ou de privations. Une privation représente une exclusion par rapport au mode de vie dominant, tel qu'il ressort des pratiques sociales. Elle peut concerner le domaine alimentaire, l'habillement, l'habitat, l'environnement, ou plus généralement l'accès à une pratique habituelle et approuvée par la société environnante » Zaouche-Gaudron, C. & Sanchou, P. (2005, p.10 à 13).

Cette citation renforce notre réflexion sur la définition du bien-être, de ce qui est acceptable, qui comporte divers points de vue et donc différentes définitions. Cela est influencé par le ressentiment des personnes concernées, se considérant pauvres ou non et des sociétés dans lesquelles elles évoluent. Nous pensons que ces définitions sont toutes dictées par des normes qui marquent une façon commune de mener une vie « acceptable ». Ce dictat des normes engendre une pression sociale car lorsque l'on ne colle pas à l'idéologie commune, on est rejeté par la communauté. C'est d'ailleurs ce que nous avons pu observer avec la population vivant

en situation de sans-abrisme. Nous nous demandons alors si les personnes dans la marge n'ont pas, d'une certaine façon, eu le courage de se détourner d'une oppression sociale contrôlante, d'une norme qui régit leur style de vie. Lassées de se faire juger et d'endosser l'étiquette de la pauvreté, c'est peut-être une manière de se libérer de ce poids et de prendre en main leur statut dans une société les ayant déjà mises de côté. Nous pensons qu'implicitement, les personnes, les institutions, les lois, agissent sur l'exclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de pauvreté. L'environnement participe fortement au processus par la culpabilisation et la condamnation de la situation des personnes concernées, en mettant en avant leur statut avant de mettre en avant la personne, l'humain.

4.2.2 La précarité

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi... L'insécurité qui en résulte peut-être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives... Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence... » Zaouche-Gaudron, C. & Sanchou, P. (2005, p.10 à 13). La notion de précarité est souvent employée pour désigner toute personne en situation de pauvreté alors que cela désigne une ou plusieurs situations de vie qui représentent des difficultés conduisant à une instabilité à répondre aux besoins de base ; manger, se vêtir, se loger, subvenir à ses besoins financiers, etc.

Le concept de précarité est donc une notion qui est en mouvement, qui fluctue et qui marque un passage difficile. Cela peut s'améliorer plus ou moins rapidement suivant les ressources des personnes concernées comme expliquées par Zaouche-Gaudron, C. & Sanchou, P. (2005, p.10 à 13). Il y a donc de la complexité à définir la précarité et à reconnaître les précaires, mais plusieurs lignes directrices sont repérables. La plus saillante, sans doute, renvoie à la nécessité de parler de précarité en termes de « processus » et non « d'état », dans la mesure où elle touche des individus ; il s'agit bien d'un processus de précarisation de ces personnes.

Plusieurs aspects peuvent mener à la précarité. Cela englobe l'absence d'une activité lucrative, d'un logement, d'une alimentation suffisante, etc. Le fait d'être en situation de précarité tend vers une situation de pauvreté. « Quand la précarité touche le sujet, elle ne peut s'abstraire et se soustraire du principe social. Les précaires ne sont pas des individus isolés, ils sont inscrits dans un espace sociétal, dans des institutions, dans des collectivités, dans des politiques publiques et sociales, qui à leur tour les encadrent. » Zaouche-Gaudron, C. & Sanchou, P. (2005, p.10 à 13)

Par la politique sociale de notre pays, les personnes en situation de précarité peuvent bénéficier du soutien des institutions afin de combler leurs besoins. Selon nous, devenir bénéficiaire de l'aide sociale est une situation stigmatisante et difficile à accepter, car cela catégorise les personnes concernées dans la section « précaire », dépendantes de la communauté. « La précarité est non seulement liée au sujet, mais aux rapports qu'il construit avec le social dans lequel il est inscrit. La société fait reculer, elle demande au sujet de trouver ses propres lois, repères, normes, dans un cadre qui se délite ; le sujet se perd lui-même pour trouver ses propres marques,

en quête d'une identité que la société ne peut lui octroyer." Zaouche-Gaudron, C. & Sanchou, P. (2005, p.10 à 13)

4.2.3 Sans-abrisme

Selon Christian Laval (2018), pendant longtemps, le sans-abrisme était un mot flou, car plusieurs populations étaient regroupées derrière ce terme. En effet, cela pouvait aller de l'itinérant au migrant en passant notamment par l'ex-détenu. Ainsi, nous avons trouvé une autre définition qui nous semble plus pertinente ; "Le sans-abrisme ne désigne pas une condition, sociale ou psychique, à laquelle certains individus seraient naturellement condamnés. Il pointe plutôt un processus, c'est-à-dire une chaîne d'actions qui conduisent des individus à devoir vivre, pour une durée variable, entre les espaces publics et les dispositifs d'assistance." (Choppin, 2013, p.10) De nos jours, nous avons observé que les personnes se trouvant en situation de sans-abrisme sont issues de différents milieux et de divers parcours. Selon nous, le sans-abrisme est la conséquence de problématiques sociales, financières, psychologiques qui n'ont pas pu être résolues ni stabilisées. La problématique du sans-abrisme est donc une conséquence d'autres problématiques que peuvent rencontrer les personnes concernées. Par nos expériences pratiques, nous avons pu rencontrer des personnes aisées, avec un parcours "normal", mais qui ont subi les aléas de la vie ; divorce, séparation, perte de revenu, etc, et se sont retrouvées en difficulté sans pouvoir s'en sortir.

Cependant, malgré la diversité des parcours de vie des personnes sans-abri, selon l'article de Katia Choppin, 2013, p.10 « Cette perspective méthodologique ne doit pas en retour alimenter le mythe selon lequel « ça peut arriver à tout le monde » : si tout le monde peut connaître une période de sans-abrisme, ce n'est pas avec la même probabilité, et les individus issus des milieux populaires sont statistiquement les plus représentés » (Brousse, 2006).

Depuis quelques décennies, grâce notamment aux Anglo-saxons, à qui nous devons ce néologisme, il a été sujet à un examen critique. La personne sans-abri est désormais définie par le fait qu'elle dort essentiellement dans des lieux qui n'étaient pas prévus à cet effet. "Le sans-abrisme se distingue en même temps du mal-logement, en ce qu'il prend au sérieux les possibilités, toujours vulnérables, d'habiter la rue par l'appropriation de morceaux d'espaces publics et par l'ancrage des habitudes dans une situation d'extrême pauvreté. En adoptant une définition aussi extensive du domicile, le sans-abrisme s'appuie sur les acquis interactionnistes selon lesquels toute désocialisation est aussi une resocialisation (Simmel, 1999). " (Choppin, 2013, p.11) Par ailleurs, progressivement, par le biais de nombreuses recherches, le sans-abrisme n'est plus réduit uniquement à la problématique de l'abri, mais également à l'inclusion sociale. Finalement, le sans-abrisme c'est ne pas avoir de « chez-soi », c'est-à-dire, un lieu où nous nous sentons en sécurité et où nous pouvons nous socialiser dans la durée.

4.2.4 Stigmatisation

La stigmatisation est un mécanisme social mêlant un ensemble de notions telles que l'étiquetage social, la discrimination, la déviance, la normalisation des comportements, la

vulnérabilité et les rapports de pouvoir, la représentation sociale, voire l'identité. En conséquence, «un stigmate part d'une expression de norme sociale et culturelle qui façonne des relations entre les personnes conformes à cette norme et qui trace une frontière dans la société, entre les « normaux » et les « exclus », entre- « nous » et « eux » (de Bruyn 1998, p. 2). Cette définition met en lumière le poids de la vision de la société envers les personnes sans-abri, qui, par leur situation de vie non conforme aux normes sociétales, ne font donc pas partie intégrante de celle-ci.

Selon Rogel (1997, p.54-55), « le stigmate correspondrait ainsi à toute caractéristique propre à l'individu ou au groupe qui, si elle est connue, le discrédite aux yeux des autres ». Parfois, le stigmate est si important qu'il a pour effet de suspendre tous les autres rôles sociaux que peut jouer l'individu qui en est affligé ; le stigmate devient ainsi le centre de toutes les pensées et donc le premier élément de définition de l'individu ».

En effet, le sans-abri doit faire face à une situation fragilisée et aux effets en découlant. L'image de cette population envers le reste de la société renvoie au rejet et à la stigmatisation de cette condition, ne montrant plus la personne humaine dans une période de difficultés, mais une personne vivant en marge des normes de la collectivité. Cette vision de l'individu se répercute sur le sans-abri par un appauvrissement de l'estime de soi, par des problèmes se présentant dans les aspects effectifs du quotidien ; recherche d'emploi ou de logement, surtout lorsque ce dernier porte sur lui un bagage qui le renvoie à cette étiquette.

Les théoriciens de l'étiquetage ont déjà souligné que les individus qui se sont vu attribuer une image de déviants finissent par l'accepter et l'endosser, voire par adopter un comportement conforme à l'image qui leur est accolée (Massé 2003, p. 257). Ainsi, la personne sans-abri, coupée du reste de la population par cette frontière invisible des représentations sociales, s'accommode de son état et perpétue les normes assimilées à sa condition.

4.2.5 Désocialisation

Pierre Hainzelin lui-même, pour l'écriture de son article « Désocialisation... (Re)Socialisation » (2011, p.137-149)) s'est inspiré de deux auteurs que sont Cyrulnik (1987, p.296) et Castel (1995, p.490) afin d'expliquer ces phénomènes. En s'appuyant justement sur le concept de Castel de la désaffiliation, qui s'apparente à la désocialisation avec une nuance néanmoins, nous la comprenons comme une perte d'identité et une perte de repères imposés socialement par notre société, dont les principaux seraient le travail, la famille et la résidence.

Effectivement, cela correspond bien à la situation des sans-abris qui, ne bénéficiant plus de ces repères, subissent une perte d'identité aux yeux des autres et sont dès lors, peu à peu, désocialisés. En allant plus loin, après cette première phase de désocialisation, les personnes sans-abri elles-mêmes, n'ont plus la capacité de se définir face aux autres et finalement vis-à-vis d'elles-mêmes. Elles arrivent à une finalité de désaffiliation. La resocialisation est possible, mais difficile et mènera la personne sans-abri face à de nombreux obstacles. Un des fondamentaux prérequis pour y parvenir, selon Hainzelin, est la valorisation de la personne et

cela passe tout d'abord par un environnement propice et adapté. En ce sens, la problématique des bagages des sans-abris est clairement liée à un mécanisme de désocialisation et désaffiliation.

D'après les auteurs Carotenuto-Garot & Montenegro (2021, p.3-18), le concept de désocialisation a été popularisé par Vexliard, en 1959 et se développe en quatre étapes. Il illustre ce processus en prenant l'exemple d'un « clochard ». En effet, la première étape est celle de l'agressivité, la personne se rebelle et écarte violemment son univers social. La seconde étape est celle dite « régressive » dans laquelle l'individu s'habitue à sa nouvelle réalité dans la rue tout en gardant espoir de retourner à la « normalité ». Cependant, à la suite de nombreux échecs, ce qui devait être une période de difficulté passagère se transforme progressivement en fatalité. La troisième étape est celle de la rupture avec le passé. La personne change fondamentalement, coupe les ponts avec son passé, son cercle social, etc. menant ainsi à une crise identitaire importante. La quatrième et dernière étape est la résignation, l'individu change de paradigme, adopte les codes du sans-abri et accepte son nouveau mode de vie.

Selon Vexliard (1998, p.422-435), une fois que ces quatre étapes ont été franchies, la personne incarne un effondrement social, psychique et physique si important qu'il pousse à une mort sociale et culturelle.

5. Méthodologie

5.1 Démarches pour accéder au terrain

Pour ce travail de recherche, nous imaginions nous appuyer sur les structures d'accueil principalement de jour, auprès des personnes sans-abri à Genève. Nous avons donc fait un premier repérage des structures existantes à Genève et nous avons pensé nous appuyer ici principalement sur :

- **L'association Caritas - Accueil - Rencontre - échange (CARé)** qui œuvre dans le domaine de la grande précarité et qui se définit comme un lieu d'accueil d'urgence de jour, basé sur un accueil inconditionnel destiné à des personnes confrontées à des difficultés matérielles et/ou affectives. Parmi toutes ses activités, le CARé offre, entre autres, des prestations de première nécessité comme l'accès à des douches, une bagagerie, de la distribution de vêtements, des cornets de nourriture, des repas chauds à midi, ainsi que diverses activités d'animations.
- **Le Club Social Rive Gauche (CSRG)** relié au service social de la Ville de Genève, qui offre quotidiennement une prestation de petit déjeuner et de repas chauds à midi. Ce lieu propose également un accueil social de base et s'attache à orienter les personnes en difficulté vers des structures susceptibles de les accompagner.

- **Le Bateau Genève**, créé en 1974. Lieu historique du travail social, qui est un espace d'accueil, de soutien et d'insertion socioprofessionnelle pour les personnes en situation de précarité. Chaque matin de la semaine, ce sont environ 200 petits déjeuners qui sont servis aux personnes dans le besoin.
- **L'association Femme à Bord (F.A.B)**, association assez récente, qui résulte d'un projet d'intervention d'une étudiante de la HETS en formation pratique au bateau Genève. Cette entité a pour vocation d'accueillir, d'aider et d'accompagner un public en situation de grande précarité exclusivement féminin.

Si tous ces lieux n'avaient pas suffi à récolter nos témoignages et nourrir notre analyse, nous avons aussi pensé, au besoin, à contacter d'autres entités telles que le Quai 9 de première ligne, le Passage de l'Armée du Salut, l'association Carrefour-Rue ou encore le Collectif d'associations pour l'urgence sociale (CausE), mais cela n'a pas été nécessaire.

Une fois cette première sélection de lieux identifiés et sélectionnés, nous nous sommes attelés à les contacter par mail en expliquant notre démarche et notre travail de recherche.

L'association le Bateau Genève a été la plus prompte à nous répondre et nous avons pu assez vite nous rendre sur place et rencontrer des personnes susceptibles de participer à notre recherche. Le CARé et le CSRG ont eux aussi accepté facilement notre demande de pouvoir venir sur place pour notre travail de recherche. Cependant, comme nous sommes allés en premier lieu au Bateau Genève, nous avons par la suite privilégié cette structure pour nous faire connaître et reconnaître par les usagers afin d'obtenir plus facilement des entretiens.

En revanche, l'association F.A.B au vu de leur nouvel emménagement dans de nouveaux locaux et pour préserver le confort des femmes accueillies dans cette structure, a préféré décliner notre demande. C'est finalement par le biais du module d'approfondissement ; « Croyances, religions, spiritualité, laïcité et travail social » que deux d'entre nous ont suivi durant le semestre d'automne 2022 / 2023, que nous avons rencontré une intervenante. A cette occasion, elle était venue livrer son témoignage, notamment son arrivée à Genève et les années difficiles qu'elle avait vécues dans la rue. Elle a accepté de faire un entretien avec nous et cela a été une chance, car nous voulions au moins un témoignage d'une personne de sexe féminin dans notre recherche.

C'est ainsi que notre travail a commencé, avec des entretiens centrés sur ces personnes. Puis, au fur et à mesure de ces entretiens et de notre travail, nous nous sommes assez vite aperçus que si nous voulions avoir une idée globale de notre problématique et présenter une recherche pertinente, perspicace et appropriée, nous ne devons pas mettre de côté les professionnels de terrain. C'est ainsi que nous avons inclus deux entretiens avec des professionnels du domaine de la grande précarité. Enfin, nous avons pensé que cela serait pertinent d'alimenter notre recherche avec des apports de professionnel·l·e·s du champ de la grande précarité sur notre question de recherche, afin d'avoir un regard global et croisé de la thématique.

Nous avons donc contacté :

- Un travailleur social (TS) du CARé, car cela nous semblait important d'entendre les remarques d'un·e TS travaillant dans un des seuls lieux qui propose des casiers pour les personnes sans-abri.
- Un TS et membre fondateur de l'association maraude de Genève, car cela nous paraissait pertinent de récolter des données auprès de personnes dont le travail est d'aller à la rencontre des personnes sans-abri lors de maraude. Ils·elles sont au plus près de la réalité des gens qui dorment dehors.

Ces deux personnes ont immédiatement accepté de nous rencontrer et leurs témoignages ont été des plus précieux.

5.2 Population

Au début de notre réflexion sur notre travail, nous nous sommes principalement intéressés aux personnes sans-abri qui n'avaient ni lieu d'accueil durant la période de notre recherche, ni logement temporaire. En effet, nous estimions que notre travail devait tourner autour de leur réalité et que ces personnes devaient ainsi être au centre de nos recherches. Nous avons décidé de nous concentrer sur la population sans-abri et/ou précarisée sur le canton de Genève, sans distinction de genre, d'âge, de religion ou de nationalité.

5.3 Méthodes utilisées

En premier lieu, nous avons visité les endroits que nous avons cités ci-dessus afin de «prendre la température», de découvrir ces entités et leurs spécificités. Nous sommes ainsi allés au préalable nous renseigner sur internet et autre afin d'obtenir des informations sur le fonctionnement des structures. Ensuite, nous nous sommes rendus sur place et avons questionné les équipes.

Dans notre travail, il était clair depuis le début que nous privilégierions l'approche qualitative autour de quelques entretiens semi-directifs. En effet, comme l'explique Imbert (2010, p.23-24), les entretiens semi-directifs sont extrêmement pratiques dans les études concernant notamment le domaine du travail social. La personne qui mène l'entretien doit se questionner au préalable en faisant des liens avec sa problématique, préparer ce moment en amont avec des questions qui lui serviront de point de repère, etc. L'entretien semi-directif est ainsi une conversation qui se déroule en général entre deux individus. C'est un temps d'écoute et d'empathie. L'interviewer a installé un lien de confiance avec la personne et va récolter un récit en s'aidant d'une grille d'entretien qu'il a testée et construite au préalable.

Cette approche nous paraissait ainsi la plus efficace pour traiter notre sujet contrairement à l'entretien libre où aucune question n'est préparée à l'avance, avec ainsi le risque de recueillir

des informations pas forcément pertinentes, ou l'entretien directif qui ne permet pas vraiment l'échange car toutes les questions sont préparées et posées dans un ordre bien précis.

De plus, notre première idée était de réaliser des observations participantes dans les différents lieux, par exemple en aidant à servir les repas ou autre afin de nous immerger dans la réalité des personnes que nous ciblions et de créer un premier lien qui nous permettrait de faciliter la réalisation des futurs entretiens. Nous nous sommes vite rendu compte que cela n'était pas nécessaire. Sur place, nous sommes allés directement nous présenter aux personnes en expliquant pourquoi nous étions là et quelle était notre demande.

Nous avons décidé de continuer nos visites au bateau Genève prioritairement, car c'est le premier lieu où nous nous étions rendus et, petit à petit, nous nous sentions de plus en plus en lien avec certain·e·s passager·ère·s. Sur l'ensemble de notre recherche, nous sommes allés environ une dizaine de fois au Bateau Genève.

Durant ces visites, nous avons tout d'abord procédé à des entretiens exploratoires auprès de différent·e·s passager·ère·s afin de voir si notre grille d'entretien était de nature à servir notre future analyse. Nous avons convenu que notre grille d'entretien contenait des lacunes, notamment des formulations un peu trop « techniques » pour des personnes ne maîtrisant pas parfaitement le français. Nous avons donc abouti à une deuxième version (**cf. annexes n°1**) que nous avons utilisée par la suite.

Nous avons pratiqué la même méthode d'entretien avec le TS du CARé et de Maraude de Genève, à savoir l'entretien semi-directif avec une grille d'entretien différente pour chacun qui a répondu à nos attentes (**cf. annexes n°1**).

Nous avons également pensé à réaliser une observation participante en immersion : suivre durant une matinée une personne sans-abri, afin que celle-ci nous raconte son quotidien et comment elle vit avec ses bagages.

D'après Moussaoui (2012, p. 29-36), c'est l'anthropologue Malinowski qui théorise l'observation participante avant qu'elle ne soit reconnue par la communauté scientifique et que de nombreux chercheurs ne l'adoptent. En effet, les anthropologues utilisent l'observation participante comme outil principal pour récolter des informations qui sont la base de leurs analyses. De fait, celles-ci sont issues d'une observation directe tandis que les données récoltées de « seconde main », comme l'explique Moussaoui, permettent plutôt de construire le questionnement et d'affiner le regard. L'idée étant que seules les situations particulières permettent de réellement comprendre.

Il nous a donc semblé important de réaliser une observation participante dans le cadre de notre mémoire et le déroulement de cette action est visible à **l'annexe n° 2**.

Enfin, nous avons eu envie de découvrir et d'observer de nos propres yeux, la réalité des personnes qui dorment dehors. Pour cela, nous sommes allés une après-midi explorer différentes rues de Genève et constater par nous-même si effectivement la problématique des bagages étaient existantes et avons réalisé quelques clichés (**cf. annexes n°3**).

5.4 Profil des personnes rencontrées dans les structures d'accueil

Durant nos observations de terrain sur les différents lieux, la première chose quantifiable qui nous a sauté aux yeux est que la grande majorité des personnes qui fréquentent les structures d'accueil libre est de sexe masculin. Toutes les catégories d'âges sont représentées, des personnes âgées ou très âgées, plus de 80 ans, aux jeunes adultes, voire des mineurs (malgré le fait que cela ne soit pas permis dans ces structures). Néanmoins, nous pouvons souligner, selon nous, qu'une tranche d'âge entre 20 et 30 ans se détache sensiblement par le nombre. Concernant les origines de ces hommes, elles sont multiples et hétérogènes, principalement d'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est, de l'Ouest et d'Afrique du Nord.

Sommairement, nous pouvons faire un distinguo entre deux types de personnes en situation de précarité, celles qui ont des droits ou sont en situation légale sur le territoire Suisse, dû à leur nationalité suisse, européenne ou avec un permis de résidence européen, et celles sans statut légal sur le territoire Suisse. Ces dernières, selon nous, représentent une fourchette de deux tiers des personnes fréquentant les structures dédiées à la grande précarité.

De plus, il est acquis que, sauf exception, toutes ces personnes sont venues en Suisse dans l'espoir d'y trouver une vie meilleure, de pouvoir travailler et de subvenir aux besoins de leurs familles en Suisse ou à l'étranger. Elles sont communément appelées des migrants économiques. Elles ont, par ailleurs souvent en commun, le fait d'être en situation de précarité depuis de nombreuses années. Quant aux qualifications, même si cela n'est pas une généralité, la plupart n'ont pas un haut niveau d'études ou de formations du fait d'avoir arrêté leur scolarité jeune.

Pour cette recherche, nous avons réalisé en tout et pour tout sept entretiens, cinq avec des personnes vivant ou ayant vécu une situation de sans-abrisme, et deux entretiens avec des professionnels du domaine de la grande précarité dont nous vous présentons le profil à l'aide des deux tableaux ci-dessous :

Tableau des personnes concernées :

	Sexe	Âge	Nationalité	Permis de séjour	Travail	Sans-abri	Formation	Années dans les rues de Genève
Ali	M	35 ans	Algérie	Non	Petits boulots non déclarés	Non mais solution précaire	Déscolarisé jeune	Environ 2 ans
Marco	M	40 ans	Sénégal	Non	Petits boulots non déclarés	Oui	A fini la scolarité obligatoire	Environ 12 ans
Sandrine	F	25 ans	Roumanie	Permis B	Travaille dans la restauration	Non	Déscolarisée jeune	Environ 5 ans
Robert	M	Environ 20 ans	France	Passeport européen	Non	Oui	Pas de donnée	Environ 3 ans
Lamine	M	50 ans	Guinée	Non	Non	Oui	Non scolarisé	Environ 35 ans

Tableau des professionnels :

	Sexe	Âge	Nationalité	Emploi	Formation
Jérôme	M	39 ans	Suisse	TS et co-fondateur de Maraude de Genève depuis sa création en 2022	Bachelor en science de l'éducation
Amir	M	40 ans	Algérie / Suisse	TS et coordinateur social au CARé depuis 3 ans.	Bac + 2 en ingénierie

5. 5 Enjeux éthiques

Les principes fondamentaux nécessaires à une condition de vie admissible pour l'être humain qui pourraient correspondre aux besoins primaires de la pyramide de Maslow, ne sont à notre sens, pas respectés dans le canton de Genève et ce, malgré la Loi sur l'aide aux personnes sans-abri (LAPSA) votée en Septembre 2021 et garantissant à toute personne "la couverture de ses besoins vitaux" (article 1 LAPSA).

De plus, nous estimons qu'il n'est éthiquement pas acceptable qu'une personne qui dort dehors, qui ne mange pas forcément à sa faim, etc. soit également préoccupée par l'absence de lieu sécurisé où elle pourrait déposer ses biens personnels. En effet, nous ne pouvons pas nous intéresser qu'à une partie de la problématique, mais nous devons considérer la personne dans sa globalité. Le lien entre le sans-abri et son bagage est, selon nous, un lien à préserver et à sécuriser autant que possible afin de rendre le sans-abri éthiquement libre.

Anonymisation des données et confidentialité :

Selon Martineau (2007, p.74) « L'éthique en recherche scientifique comme étant l'ensemble des valeurs et des finalités qui fondent et qui légitiment le métier de chercheur ». L'éthique aborde la question des conduites du chercheur tant dans ses comportements que dans ses attitudes (Connolly, 2003, cité par Martineau, 2007). Comme énoncé dans le point méthodologie de recherches, nous sommes intervenus dans plusieurs structures dédiées aux sans-abris.

Nous avons été à la rencontre de cette population par notre investissement aux diverses activités et services mis en place par les lieux d'accueil. Car comme Caratini l'a mentionné, « la qualité de la relation qui s'établit entre le chercheur et les sujets est garante, dans une large mesure, de la validité des données » (Caratini, 2004, cité par Martineau, 2007). Ainsi, il a été primordial pour nous d'informer les personnes concernées de la raison de notre visite, d'aborder son origine, son élaboration, et le contexte de la recherche. Le respect de la personne, de son intimité, nous importait grandement. Nous avons veillé à ce que les personnes adhèrent librement et consciemment à notre recherche. Nous avons insisté sur le caractère formatif de ce travail et sur la manière dont les données recueillies seraient exploitées comme régi par la charte du comité d'éthique canadien ; (le consentement libre et éclairé, l'anonymat, la confidentialité, la notion de risque minimal, etc.) et qui font l'objet de l'évaluation des comités d'éthique de la recherche des universités et instituts de recherche, et pour lesquelles le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le Conseil de recherches médicales du Canada (CRM) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) ont émis une politique en 1998. S. Martineau (2007, p.78).

Nous avons accordé une grande importance à l'anonymisation des récits et des situations rencontrés. Il nous fallait respecter la vie privée des personnes concernées et ne pas les mettre en difficulté par la publication de ce travail : les éthiques des procédures (*Procedural ethics*) et les éthiques de la pratique (*Ethics in practice*). Les premières concernent les mesures mises en place pour respecter les droits des sujets, leur éviter des désagréments, gérer les événements

non souhaités. Les secondes concernent les dilemmes éthiques qui peuvent survenir au jour le jour dans la recherche qualitative (*Ethically important moments*). (Guillemain et Gillam, 2004, cité par Martineau, 2007).

Concernant notre observation participante, pour des raisons d'éthique, nous avons pris du temps pour la réaliser car nous ne souhaitons pas brusquer les personnes que nous avons rencontrées. En effet, nous avons essuyé quelques refus et nous avons décidé de ne pas relancer les individus qui n'étaient pas emballés par l'idée d'y participer. De plus, nous n'étions pas vraiment à l'aise à l'idée d'entrer dans l'intimité de la personne car nous souhaitons observer un campement et suivre une personne durant au moins une demi-journée. C'est ainsi que nous avons attendu le mois de janvier 2023 pour réaliser notre observation participante.

Lorsque nous avons eu l'accord de Lamine, nous nous étions entendus sur le déroulement de cette demi-journée ainsi que sur le fait que nous allions prendre plusieurs photos. Néanmoins, lorsque nous nous sommes retrouvés sur le terrain d'observation, nous avons été confrontés à un dilemme éthique. En effet, nous avons senti que Lamine n'était pas très à l'aise. Il s'était réveillé en retard et déboussolé. Nous nous sommes demandé si nous ne devons pas arrêter l'observation afin de ne pas le gêner. Après une discussion entre nous, nous avons choisi de continuer l'observation tout en prenant soin de pas être trop envahissants et de nous assurer que nous avons bien la permission de prendre des photos. En outre, nous avons pris soin à ce qu'aucune des photos prises ne permette de l'identifier pour des raisons de confidentialité.

En conclusion, l'éthique intervient aussi bien dans la phase de la production écrite, de la restitution des données et de l'élaboration de nos analyses, que dans nos entretiens et notre observation. En effet, nous avons veillé à respecter les personnes rencontrées et à garder une posture subjective pour garantir l'authenticité des informations récoltées.

Enfin, en restituant ce travail écrit, nous nous sommes aperçus que les mots utilisés étaient importants pour désigner les personnes interrogées. Vous remarquerez que nous avons pris le soin de nommer les personnes en tant que « personnes concernées, personnes interrogées, personnes interviewées ou encore personnes en situation de sans-abrisme ». Le but de ces formulations porte à citer les personnes en tant que telles sans les cloisonner dans leurs situations de vie actuelle. Nous portons une attention particulière à cela car nous voulons mettre au centre de cette recherche l'individu et non sa manière de vivre. Cela est aussi une manière de valoriser l'humain et de traiter la personne en son sein et non sa difficulté. Le fait de dissocier la situation à la personne est aussi une façon de gommer les inégalités sociales et de favoriser un discours qui limite la mise en évidence des différences sociales, économiques et normatives.

5.6 Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées ont été nombreuses et ont parsemé notre travail de recherche. Premièrement, via le Bateau, nous avons pu entrer en contact avec plusieurs personnes en situation de sans-abrisme. Au départ, lorsque nous expliquions la raison de notre présence, les personnes se montraient intéressées par le sujet et semblaient partantes pour répondre à nos

questions. Les échanges étaient intéressants et enrichissants. La création du lien et la rencontre étaient faciles, ils·elles voulaient volontiers discuter du sujet avec nous. Cependant, lorsque nous prenions contact avec les personnes afin qu'elles puissent répondre à nos questions, ils·elles ne répondaient pas. Nous avons ainsi eu de la peine à les relancer et à trouver un moment de rencontre.

De plus, nous avons été limités dans notre champ d'intervention par rapport au manque d'équipement numérique des personnes concernées. La plupart d'entre elles n'avaient pas de téléphone portable, ce qui compliquait la communication. Nous devions convenir d'un point de rencontre qui, souvent, était le Bateau Genève. Néanmoins, lorsque nous nous rendions sur place, la personne contactée ne se sentait plus de répondre à nos questions, car ce n'était pas le bon moment ou le bon jour pour elle. Nous devions donc revenir une autre fois, en espérant que ce soit la bonne. Cela nous a pris finalement passablement de temps afin de pouvoir réaliser nos entretiens.

Ensuite, nous aurions voulu avoir plusieurs témoignages de la gent féminine, cela n'a pas été possible. D'une part, parce que la majorité des personnes sans-abri et présentes au Bateau Genève sont des hommes, mais aussi car ces dernières étaient plus méfiantes et récalcitrantes à participer à notre recherche. Nous pouvions aller à leur rencontre et discuter avec elles mais nous n'avons jamais réussi à obtenir un entretien. Nous avons donc essayé de contacter d'autres structures avec un public représenté par la gent féminine ou exclusivement féminin. Après quelques recherches, nous avons trouvé une structure qui était d'accord de nous recevoir, mais seulement l'un de nous ou plus précisément, "l'une" de nous. Finalement, le lieu n'a pas accepté de nous ouvrir ses portes pour diverses raisons, mais principalement celle de respecter et protéger les femmes accueillies.

Nous nous sommes aussi aperçus que lors des rencontres et de la création de liens, nous n'étions pas logés à la même enseigne. Notre groupe est composé d'une femme et de deux hommes. Nous nous sommes rendu compte que pour les hommes rencontrés, la création du lien pouvait être perçue comme une possibilité de faire « connaissance » avec notre collègue féminine. Les échanges se détournèrent plus vers des questions personnelles que professionnelles servant, à la recherche de compliments, certes gentiment dits, mais qui n'avaient pas lieu d'être. Lors des échanges de contact, il n'était pas possible de confier le numéro de notre collègue aux hommes afin de ne pas s'égarer de l'objectif de la recherche. Nous nous sommes départagé les personnes ayant accepté de se faire interroger. Certain·e·s d'entre nous sont allés seuls à la rencontre de la personne à questionner, soit à l'extérieur, soit dans un café. Cependant, pour notre collègue, nous avons pris le soin d'organiser la rencontre directement au Bateau Genève, dans un lieu avec un public, et qui ne nécessitait pas d'échanges de numéro de téléphone pour convenir d'un rendez-vous.

Une autre difficulté est celle rencontrée lors d'un entretien. La personne interrogée avait accepté de répondre à nos questions, certaines assez personnelles et intimes. Une fois sur le lieu de rendez-vous, elle n'a pas voulu se mettre de côté pour répondre à nos questions. Nous avons donc dû faire l'entretien au vu de tous, avec une vingtaine de personnes autour de nous.

De plus, cette personne mettait de la musique avec un haut-parleur, elle était très attachée à son matériel informatique. Lorsque l'entretien a commencé, elle n'a pas voulu interrompre la musique, ce qui a rendu la retranscription très difficile. Aussi, des personnes venaient lui parler, lui demander de mettre telle ou telle musique, etc. De ce fait, la personne répondait aux questions sans se dévoiler, surtout à celles qui comportaient un aspect émotionnel. Elle était détachée de sa situation de sans-abrisme et de précarité.

6. Analyse des données et interprétations des résultats de l'enquête

6.1 Déroulement des entretiens

Le premier entretien que nous avons mené était avec Ali. Un des membres du groupe avait créé des liens avec ce dernier au cours de sa première formation pratique. Pour cette raison, nous avons jugé préférable qu'il réalise l'entrevue avec ce dernier. L'entretien a duré une trentaine de minutes et s'est déroulé au Bateau Genève en juillet 2022. Pour préparer cet entretien et les suivants, nous avons établi une grille avec quatre thèmes que nous avons choisi d'intituler : « présentation générale », « l'introduction à la problématique », « l'aspect émotionnel » et « l'aspect politico-social ».

Avant de commencer l'échange, Ali a demandé que son vrai prénom ne soit pas révélé. Au cours de l'entretien, bien que son langage non verbal parût neutre, il émettait une certaine nervosité dans son message verbal avec beaucoup d'hésitations et de silences avant de répondre aux questions. De plus, nous avons décelé des tics de langages tels que « dépanner » ou encore « galère » qui sont des expressions qu'il a utilisées à plusieurs reprises. Cependant au cours de la discussion, il a peu à peu gagné en confiance. Il a répondu à toutes nos questions sans filtre, confirmant certaines de nos hypothèses et il a même demandé, à inverser les rôles vers la fin de l'entretien.

Le second entretien concernait Marco qui est aussi un prénom d'emprunt et à l'instar d'Ali. Nous avons veillé à faire attention à la relation interviewé/interviewer afin de créer un climat de confiance et permettre aux échanges de se dérouler de la meilleure manière possible. Cet entretien s'est effectué en septembre 2022 à la boulangerie de Montchoisy. Le choix de ce lieu n'est pas anodin. En effet, nous nous sommes rendus à l'évidence que mener des entretiens au Bateau n'était pas l'idéal pour la prise de son.

L'échange avec Marco a duré environ une heure. Nous n'avons pas observé dans son discours verbal et non verbal, de signes de nervosité. Au contraire, il semblait en confiance, ouvert à la discussion et intéressé par la thématique de notre mémoire. En effet, il ne vit plus vraiment dans la rue, mais il reste en situation de précarité et il nous a partagé ses craintes de devoir y retourner un jour, du fait de l'instabilité de sa situation sur le long terme. Ses réponses étaient

développées et il n'a pas hésité à évoquer ses expériences dans la rue.

Lamine a été la troisième personne avec laquelle nous nous sommes entretenus. L'interview a été conduite en septembre 2022 au Bateau et a duré une vingtaine de minutes. Comme nous l'avons expliqué précédemment, cet entretien n'a pas été réalisé dans un cadre facile avec le bruit environnant, le langage corporel de Lamine qui pouvait laisser croire qu'il était désintéressé, etc. Néanmoins, Lamine a tenté de répondre à toutes nos questions, et d'ailleurs, dans ses réponses, des mots sont revenus régulièrement tels que « électronique » et « aider les gens ». Son discours correspond assez bien à ce qu'il a dégagé au cours de l'entretien, c'est-à-dire un individu passionné par les appareils électroniques et disponible pour aider les gens. Il a d'ailleurs accepté, à la fin de l'entretien, de participer ultérieurement à notre observation participante. Son profil assez unique chez les bénéficiaires du Bateau Genève nous a ainsi poussé à conserver cet échange même si dans le contenu, nous n'avons pas forcément toujours obtenu des réponses « satisfaisantes ».

Le quatrième entretien a été effectué à l'atelier Galiffe avec Robert en octobre 2022. Il est de nature méfiante et a imposé quelques conditions avant d'accepter de participer. En effet, il a exigé que l'entretien se déroule à l'atelier Galiffe, lieu qu'il fréquente depuis de nombreuses années et où il se sent en confiance. De plus, il a aussi demandé que son prénom ainsi que son âge soient modifiés et que la personne qui mènerait l'entretien soit un individu qu'il connaisse. Une fois ses requêtes acceptées, il s'est présenté à l'entrevue de manière décontractée et avec l'envie d'échanger autour de cette problématique.

Durant l'entretien qui a duré une heure, le discours de Robert était limpide néanmoins, nous avons relevé des expressions qui revenaient constamment comme son origine française, les autorités ainsi que « Genève c'est spécial ». Nous avons observé qu'il se sentait persécuté à cause de sa nationalité française qui compliquait certaines démarches ou certains accès à des prestations. De plus, il semblait convaincu que l'État cible tout particulièrement les personnes en situation de sans-abrisme. Néanmoins, il ne nous a pas paru « parano » tant son discours semblait cohérent dans le choix des mots, son argumentation et son langage corporel. Il semblait également curieux de notre intérêt pour la thématique et intéressé par les résultats de notre mémoire.

Le cinquième et dernier entretien avec des personnes en situation de sans-abrisme ou ayant été en situation de sans-abrisme a été réalisé avec Sandrine à la Paroisse de Montbrillant en novembre 2022. Nous avons eu beaucoup de mal à trouver une femme disposée à s'entretenir avec nous. Comme nous l'avons expliqué précédemment, c'est par hasard, grâce à un module que deux membres du groupe ont suivi au semestre dernier, que nous avons fait la rencontre de Sandrine.

Elle a précisé au début de l'entretien qui a duré une trentaine de minutes, qu'elle souhaitait être appelée Sandrine pour des raisons de confidentialité. Elle semblait méfiante, mais par son discours verbal ou non verbal, Sandrine semblait ouverte à la discussion et prête à témoigner sans retenue. Une autre observation de cet échange est le fait qu'elle ait insisté sur son origine

rom, en y faisant référence à plusieurs reprises. En effet, elle nous a expliqué que la stigmatisation qu'elle a vécue n'était pas simplement liée à son statut de sans-abri, mais également aux stigmates que les gens associent aux personnes issues de cette communauté. Nous avons également ressenti au cours de l'entretien que même si elle ne dormait plus dans la rue, elle souhaitait changer les choses en émettant plusieurs propositions notamment dans le suivi des personnes en situation de sans-abrisme.

Nous avons également mené deux entretiens avec des travailleurs sociaux pour avoir un autre regard. L'un des membres de notre groupe possède une grande expérience dans le domaine de la précarité et a ainsi contacté Amir KELLOU qui travaille au CARé et Jérôme CLEMENT de l'association « Maraude de Genève ». Ces deux professionnels ont accepté avec plaisir de témoigner et nous partager leur expertise. Les interviews ont duré toutes les deux environ une heure. Ces échanges avaient pour but de compléter et d'avoir un autre regard sur notre thématique. Nous avons bien entendu veillé à utiliser une autre grille d'entretien pour ces deux rencontres. C'est avec leur accord que nous utilisons leurs noms et prénoms réels dans ce travail.

Nous sommes globalement satisfaits de nos entretiens. En effet, nous avons eu des profils variés. Chacun·e à leur façon a répondu à nos questions permettant ainsi d'enrichir notre travail. De plus, les entrevues se sont déroulées de manière assez agréable et très intuitives.

6.2 Profil des personnes rencontrées

Pour analyser les données récoltées à l'aide des différents témoignages réalisés et interpréter les résultats obtenus, nous avons opté pour l'élaboration d'un tableau qui recoupe les différentes thématiques que nous abordons dans notre travail à travers le prisme de chaque personne vivant en situation de sans-abrisme ou ayant été en situation de sans-abrisme. Nous nous servons de ce tableau afin de faire ressortir singulièrement chaque thématique.

Tableau 1 : Profil des personnes sans-abri :

Profil des personnes en situation de sans-abrisme ou ayant été en situation de sans-abrisme que nous avons rencontré					
Thématiques	Marco	Ali	Lamine	Robert	Sandrine
Histoire de vie	Est originaire du Sénégal. Arrivé à Genève il y a 12 ans. N'a pas de formation particulière. À immigrer en Europe et en Suisse pour des raisons économiques. Il est dans une situation précaire depuis son arrivée à Genève.	Arrivé à Genève en 2019. Il a 35 ans, originaire d'Algérie, il vit dans la rue depuis de nombreuses années.	Issu d'une famille diplomatique originaire de la Guinée. Arrivé à Genève entre l'âge de 10 ans et 15 ans, il a maintenant 50 ans.	Français d'une vingtaine d'années, originaire de Montargis, il est arrivé à Genève, il y a environ 3 ans.	Arrivée à Genève à 15 ans. Elle a 25 ans, d'origine roumaine.
Stigmatisation	A fortement ressenti le regard des gens dans la rue qui le considère comme un sans-abri parce qu'il transporte des valises tout le temps avec lui.	X	Ne le ressens pas.	Il ressent une très grande stigmatisation de la part des politiciens.	A souffert des moqueries des passant·e·s de grande stigmatisation non pas par sa situation, mais par son origine.
Sécurité	Ne se sent pas en sécurité avec ses bagages, a peur du vol. A subi une tentative de vol de nuit.	N'a pas été victime de vol dans la rue, mais des connaissances l'ont été.	A vécu beaucoup de vols, c'est quasi quotidien.	Pas d'agression physique, mais il a subi de nombreux vols dans son campement	S'est senti en sécurité grâce à l'effet de groupe, car elle ne restait qu'avec sa communauté
Aspect émotionnel lié aux bagages	A été obligé de se débarrasser de choses importantes. Garde avec lui des documents importants et des choses lui rappelant sa famille.	Plus que des émotions, c'est un besoin quotidien.	Tout est important, car cela le représente	S'en détache au maximum	Grande importance pour ses documents. Important aussi, car c'est tout ce qui lui reste et qu'elle ne peut pas racheter si elle les perd.

Aspect physiologique/ physique lié aux bagages	Se déplace tout le temps avec des valises encombrantes → fatigue physique.	C'est difficile physiquement, mais également psychologiquement. Cela l'use de devoir porter ses bagages.	Bagages encombrants, plus de 100 kg d'affaires qu'il déplace quotidiennement.	Ne se sent pas usé	Sacs encombrants, difficiles de se déplacer avec.
Désocialisation	Il a un réseau d'amis qu'il s'est créé à Genève. Le fait de devoir se déplacer avec ses affaires l'a handicapé pour toutes sortes de démarches notamment pour trouver du travail.	Il a des amis sur qui il peut compter pour l'héberger ou partager des infos. Il fréquente aussi plusieurs structures sociales.	Ne souhaite pas changer sa situation. Ne souhaite pas se loger. Interagit avec les personnes qu'il le connaît.	Il n'a qu'un ami, se méfie beaucoup des gens. N'a pas vraiment de lien avec les travailleurs sociaux également.	Restes avec sa communauté. Pas de liens hors de celle-ci. Difficultés à faire des démarches.
Liens avec les institutions	Grande connaissance du réseau. Fréquentes différentes structures. Ne trouve pas de solution pérenne dans celles-ci pour sa problématique des bagages.	Il connaît très bien le réseau genevois. Il est principalement au Bateau et au Club social pour manger, se socialiser...	Grande connaissance du réseau. Sélection des lieux fréquentés suivant les conditions-cadres.	Il connaît très bien le réseau genevois, mais préfère se limiter à quelques-uns d'entre eux.	Peu de confiance envers le réseau. Méfiance des institutions.

Nous allons ensuite analyser plus en détail chaque thématique ressortie de ces entretiens. Ce faisant, nous avons décidé de proposer un regard croisé qui sera amené par l'analyse des entretiens des professionnels des institutions œuvrant dans la grande précarité sur chaque thème abordé.

6.2.1 Histoires de vie

Nous constatons que les personnes contactées ont toutes une histoire de vie différente. Elles sont toutes issues de la migration européenne et africaine. La majorité d'entre elles n'a pas de permis de séjour, et pas de statut officiel sur le territoire, malgré le grand nombre d'années passé à Genève. La plupart d'entre elles sont arrivées en Suisse dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et de soutenir leurs familles restées dans leurs pays d'origine. Nous nous sommes rendu compte que les personnes rencontrées sont toutes dépourvues de formation, ce qui a compliqué leurs recherches de travail. Aussi, une partie de ces personnes a encore un lien avec la famille qu'elles soutiennent financièrement, même avec le peu de revenus qu'elles obtiennent. L'autre partie n'a plus de liens familiaux et n'en parle que très peu. Elle est pleinement ancrée dans le processus de désocialisation.

Les histoires de vie de ces personnes nous ont permis, en partie, de comprendre le processus qui mène au statut de sans-abri. En effet, les individus avec lesquels nous nous sommes entretenus n'avaient pas de formation et souvent, pas de permis de séjour. Cela représente des freins importants dans l'insertion professionnelle et conduit inexorablement vers l'exclusion sociale comme nous l'expliquent notamment deux personnes avec laquelle nous nous sommes entretenus :

« Depuis que je suis ici, je suis en situation de précarité parce que je ne trouve pas de travail fixe ou déclaré. Je travaille souvent au noir, mais c'est très variable »
(Entretien avec Marco, 2022)

« Il faudrait faciliter la procédure pour obtenir un permis de séjour pour pouvoir s'en sortir. Tout est question de permis, pour trouver un logement, pour travailler, même pour un abonnement TPG »
(Entretien avec Sandrine, 2022)

Regard croisé des professionnels du terrain :

D'après les dires des TS rencontrés, même s'ils mettent en avant la singularité de chaque personne, de chaque histoire de vie, ils entrevoient des similitudes entre les personnes qu'ils rencontrent au quotidien. Ils relèvent notamment le fait que ce sont souvent des personnes issues de la migration économique, possiblement sans statut légal en Suisse, avec un parcours migratoire souvent difficile, voire traumatique. Bien que ce soient des personnes en voyage permanent, elles sont en recherche d'une certaine stabilité mais éprouvent de la difficulté à s'installer à Genève. Une des causes est la stigmatisation à laquelle elles sont quotidiennement confrontées comme nous allons le voir dans le chapitre ci-dessous.

6.2.2 Stigmatisation

Nos rencontres ont pu confirmer nos hypothèses quant à la stigmatisation à l'encontre de la population en situation de sans-abrisme. Toutes les personnes interrogées soutiennent que le plus difficile dans la rue, c'est de se sentir constamment sous les feux des projecteurs : le fait de sentir le regard des gens, entremêlé entre le dégoût, la pitié et l'ignorance. Ce sentiment de stigmatisation est encore plus accentué lorsque les personnes concernées sont chargées par leurs affaires, surtout dans l'espace public. Les bagages peuvent être encombrants et stigmatisants. Ce fardeau peut susciter des moqueries et des regards blessants, mettant mal à l'aise comme certain·e·s nous l'ont confié :

« Les gens normaux qui ont des valises, on pense qu'ils partent en vacances. Moi, avec mon sac à dos, je voyais que les gens me jugeaient. Personne ne se déplace avec son armoire dans la rue, je me sentais différente, pas normale » (Entretien avec Sandrine, 2022)

« C'était compliqué d'avoir mon sac à dos tout le temps avec moi, les gens me regardaient bizarrement. Les gens me dévisageaient dans le bus, le tram. On me refusait dans certains cafés. Les jeunes rigolaient en me voyant, ils faisaient des blagues, ils se moquaient

ouvertement de moi, ils m'insultaient, c'était vraiment difficile »

(Entretien avec Lamine, 2022)

« Mais clairement ! Vous savez le regard c'est très important, le regard dégage plein d'émotions, que ce soit la colère, la haine, la joie...là, euh...si le regard pouvait tuer, il tuerait... » (Entretien avec Robert, 2022)

Comme nous l'avons expliqué dans la partie " Contexte théorique", l'image de cette population auprès du reste de la société renvoie au rejet et à la stigmatisation de cette condition. On ne voit plus un être humain dans une période difficile, mais plutôt un individu vivant en marge des normes de la collectivité. Ce paradigme se répercute directement sur la personne en situation de sans-abrisme, notamment par une baisse de l'estime de soi ainsi que des difficultés dans la recherche d'emploi ou de logement.

Regard croisé des professionnels du terrain :

Les TS, eux aussi, mettent en avant cette stigmatisation que subissent les personnes en situation précaire, exacerbée par le fait de rester jour et nuit avec des bagages, des valises souvent encombrants avec soi. Jérôme de maraude de Genève va même plus loin en affirmant que au vu de leur travail de rue d'aller à la rencontre des personnes, sans forcément les connaître, un facteur leur permettant de les identifier est justement d'observer les bagages des personnes.

« Même avec notre expérience à nous de tourner dans la rue, une façon de pouvoir « repérer » un-e sans-abri, ce sont ses bagages qui l'accompagnent »

(Entretien avec Jérôme, 2022)

Amir, TS du CARé, amène quand même une distinction entre les bagages d'un voyageur pour affaires ou pour des vacances et les bagages que nous pouvons rencontrer auprès de la population sans-abri.

Il existerait donc un profil de bagage « typique » qui indiquerait le statut d'une personne, si elle se trouve en situation de sans-abrisme ou non. Il apparaît, pour donner suite à nos observations sur le terrain et aux dires récoltés, que le fait de transporter avec soi un chariot, un caddie, des cabas, plusieurs sacs à dos souvent en mauvais état, ou même des valises volumineuses, est clairement jugé par la société comme une appartenance forte à une situation personnelle de difficulté à se loger. Comme nous le démontre Amir lors de notre entrevue dans un café du coin avec cet exemple :

« Si l'on rentre là toi et moi avec des bagages qui ne sont pas les bagages d'un voyageur traditionnel ou une personne qui va aller aux Maldives je ne suis pas sûr que dans l'accueil ici là, où on est en train de prendre un café, on soit reçu, je ne veux pas préjuger, qu'on soit reçu de la même manière, et c'est exactement la même chose dehors. On sera stigmatisé dans le sens où l'on va avoir ce préjugé » (Entretien avec Amir, 2022)

Amir nous propose également une autre grille de lecture sur la question de la stigmatisation. Tout d'abord, il conçoit que notre société peut effectivement avoir des préjugés, des codes

sociétaux qui peuvent provoquer des sentiments d'appartenance ou de rejet, mais il insiste aussi sur le fait intéressant que certaines personnes précarisées vont se sentir stigmatisées alors que cela n'est pas forcément le cas. Plus concrètement, il met en avant un certain cercle vicieux : la personne se sachant en dissonance par rapport aux autres ou à la société, va d'elle-même adopter une posture, des attitudes, un état d'esprit qui la poussent à penser qu'elle va être stigmatisée et, en cela, elle va exacerber ce sentiment, le rendre plus réel, palpable et plus prononcé.

« Ils n'assument pas leur situation passagère, ils ne le vivent pas comme une expérience ou comme sur une voie où ils essaient d'atteindre un objectif, ce qui fait que ça met la personne dans un état d'esprit où elle pense qu'elle va être stigmatisée, donc ils vont créer, ils vont avoir des comportements potentiels qui vont créer la stigmatisation »

(Entretien avec Amir, 2022)

De ce fait, cette pression psychologique, que s'imposent finalement elles-mêmes certaines personnes sans-abri, les met dans une position inconfortable où cacher son statut au regard de l'autre devient une préoccupation primaire et quotidienne. L'objectif journalier est alors de se conformer aux codes sociétaux, de ne pas se différencier, de ressembler à Monsieur et Madame tout le monde ce qui les pousse, notamment, à cacher leurs affaires, dans des buissons, des parcs, des caves, etc. Et là, les sans-abris sont souvent victimes de vols, de débarrasage par la voirie et leur situation empire un peu plus. En outre et ce n'est pas anodin, comme nous venons de le voir, l'aspect sécuritaire est aussi un aspect que nous allons développer.

6.2.3 Sécurité

L'aspect de la sécurité avec la crainte d'être victime d'un vol a été abordé durant tous nos entretiens. En effet, nous souhaitons voir si cela est une légende urbaine ou une réalité inévitable lorsqu'une personne vit dans la rue. Si certains avouent avoir été victimes d'un ou plusieurs vols, d'autres affirment n'en avoir jamais été victimes.

Néanmoins, pour tous, la crainte d'être volé est une réalité, comme l'explique Ali :

« Franchement, non. Mais je connais des gens qui ont été volés, c'est une réalité. C'est risqué. De plus, beaucoup de sans-abris dorment à l'extérieur du centre-ville, mais s'y rendent pour se doucher, manger, etc. Lorsqu'en fin de journée, ils rentrent dans leur abri de fortune, ils remarquent que des affaires manquent, etc. » (Entretien avec Ali, 2022)

Les entretiens nous ont également permis d'apprendre, que les vols se déroulent souvent lorsque la personne dort ou est absente, comme l'explique Marco :

« Oui, oui un jour je dormais, y a quelqu'un qui est venu, il pensait que je dormais, il a touché mes pieds, je n'ai pas répondu, il a voulu prendre mon sac. Je me suis réveillé brusquement, il a eu peur et il est parti en courant. J'ai été victime de ça, on n'est pas en sécurité quoi » (Entretien avec Marco, 2022)

La localisation et l'accessibilité du campement jouent aussi un rôle important. En effet, Lamine a établi son campement non loin de l'une des entrées du Parc des Eaux-vives et occupe ce lieu depuis de nombreuses années. Il est ainsi particulièrement ciblé par les vols comme il le souligne :

« On me vole tous les jours. Les voleurs quand ils trouvent l'occasion de voler, ils volent, et comme je suis toujours dehors, cela arrive tous les jours » (Entretien avec Lamine, 2022)

Nous avons également appris que ces actions se faisaient rarement en utilisant la force. En effet, les acteurs·actrices de ces délits préfèrent repérer les lieux au préalable pour identifier les objets de valeur et évitent de se retrouver nez à nez avec la victime. Par ailleurs, il n'est pas rare que les deux protagonistes se connaissent.

« Non parce qu'en fait, les vols c'est souvent une trahison de quelqu'un que tu connais. Elle est là pour une chose précise qu'elle veut te prendre et souvent lorsque tu n'es pas là. Et même si je suis là et que c'est quelqu'un que je ne connais pas qui va me voler, elle a repéré le terrain, l'identité des objets et y a trop de risque pour elle tout comme moi d'utiliser la force. Le voleur attend le bon moment. Je n'ai jamais été victime d'agression »
(Entretien avec Robert, 2022)

Certaines personnes interrogées ont pu se protéger des vols en se mettant en groupe avec des personnes dans la même situation. Cela a développé une règle tacite qui vise à protéger les affaires des personnes avec qui elles partagent un espace commun. La communauté est aussi une force, surtout pour une femme. Selon Sandrine, le fait d'être en groupe a rendu les autres personnes moins enclines à s'en prendre à elle et à ses affaires, au risque que tout le groupe se ligue contre le voleur.

« Je restais toujours avec les personnes de ma communauté du coup, cela me protégeait des agresseurs ou des vols. Entre nous, on se demandait si l'on pouvait avoir ça ou ça d'une autre personne. L'effet de groupe m'a permis de traverser cette situation avec des personnes qui me comprennent et qui viennent du même pays, du même village »
(Entretien avec Sandrine, 2022)

Finalement, d'après les témoignages que nous avons récoltés, ce manque de sécurité inhérent à la vie dans la rue pousse ainsi logiquement à conserver toujours sur soi, les objets de valeur tels que l'argent, les pièces d'identité, etc.

Regard croisé des professionnels du terrain :

Que ce soit Amir ou Jérôme, les deux sont unanimes. Ils révèlent que l'aspect sécuritaire est un des éléments et une des problématiques qui reviennent quotidiennement dans leur travail, et avec lequel les personnes sans-abri doivent apprendre à faire face. Il est intéressant de relever qu'ils mettent en évidence deux types d'aspect de la sécurité, la sécurité physique de la personne et la sécurité matérielle.

Concernant la sécurité matérielle, en premier lieu, ils s'accordent sur le fait que les vols d'affaires, d'argent, de sacs sont quotidiens :

« Tous les jours, c'est quelque chose que j'entends » (Entretien avec Amir, 2022)

Cette réalité est tellement prégnante que cela impacte leur pratique professionnelle. Cela fait partie de leurs missions d'informer et de sensibiliser les personnes à cette problématique, de faire attention à leurs affaires et encore plus aux objets de valeur ; pécuniaire, administrative ou symbolique comme l'explique Amir dans l'accueil de nouvelle personne :

« Un des conseils qu'on donne, surtout pour les valeurs personnelles, c'est de les garder sur soi et surtout de prendre en considération que même des affaires simples, un sac à dos, une valise, que tant qu'ils n'ont pas d'hébergement, ils vont être dans un mode d'épuisement et l'épuisement amènera qu'à un moment donné, ils vont être moins vigilants et par conséquent, ils peuvent se faire « emprunter » leurs affaires comme on dit »

(Entretien avec Amir, 2022)

Malgré cette première mise en garde dès la rencontre avec la personne, malheureusement la plupart, tôt ou tard, subira un vol de choses de plus ou moins de valeur.

« Souvent d'après mon expérience, au bout de quelque temps, la personne revient pour nous dire qu'elle a tout perdu, qu'elle s'est fait voler » (Entretien avec Amir, 2022)

Jérôme nous livrera même un témoignage récent d'une personne qu'il rencontre souvent, victime d'un vol :

« Elle était partie pour aller se restaurer dans un lieu d'accueil et puis quand elle était revenue, on lui avait volé ses affaires et puis que cela lui avait fait beaucoup de mal parce que c'était des choses qui l'aidaient vraiment, notamment son vélo »

(Entretien avec Jérôme, 2022)

Le deuxième point sur la sécurité physique des personnes sans-abri corrobore le ressenti des personnes sans-abri interviewées. Les TS ont tous deux consenti à nous dire qu'ils entendaient peu de personnes se dire victimes de vol avec violence physique. Loin de là l'idée de penser que vivre à la rue n'est pas dangereux, mais il paraît rare de se faire agresser physiquement pour se faire « emprunter » des objets, des bagages. Il n'y aurait donc pas de liens probants qui relieraient la sécurité physique des personnes sans-abri et le fait de posséder des bagages avec soi, jour et nuit.

Toutefois, un lien tangible qui peut relier la personne en situation de sans-abrisme avec ses bagages est l'attachement singulier qu'elle peut développer avec ceux-ci comme nous allons le voir au point suivant.

6.2.4 Aspect émotionnel lié aux bagages

Toutes les personnes interrogées accordent une grande importance à leurs affaires. L'une d'entre elles nous a d'ailleurs expliqué que ses bagages avaient une valeur inestimable d'un point de vue émotionnel.

« Oui j'ai tout mis dans mes valises, toute ma vie quoi. Je n'avais pas d'autres moyens de garder mes affaires donc j'ai tout mis dans mes valises et je suis venu ici à Genève »
(Entretien avec Marco, 2022)

Pour certain·e·s, l'importance de ces affaires ne se limite pas uniquement à l'aspect émotionnel. En effet, ces personnes nous ont expliqué que c'était avant tout un besoin.

« C'est plus que sentimental, c'est un besoin. Toi et n'importe qui d'autre, vous ne pourriez pas vivre sans vos papiers et vos habits. C'est un besoin quotidien »
(Entretien avec Ali, 2022)

« Cela représentait tout pour moi. Savoir que je n'ai pas grand-chose et que même ce que j'ai, si je le perdais, je ne pouvais pas avoir les moyens de me le racheter, c'était énorme pour moi. C'était d'une grande valeur, le fait d'avoir une brosse, un t-shirt si je dois me changer » (Entretien avec Sandrine, 2022)

De plus, l'un des individus avec lesquels nous nous sommes entretenus nous a confié qu'il tentait de se détacher le plus possible de ses bagages, mais que malgré tous ses efforts, il ne parvenait pas complètement à le faire.

« Il ne faut pas s'attacher aux vêtements, ça ne sert à rien. C'est pareil pour le téléphone que j'ai toujours avec moi. Même si je fais attention, que je tente de le préserver au maximum, il finira par tomber en panne avec l'obsolescence programmée. Il faut savoir se détacher des affaires même si comme tout le monde je suis quand même un peu matérialiste »
(Entretien avec Robert, 2022)

Ces témoignages confirment notre hypothèse sur le fait que les bagages ont une signification importante pour ces personnes qui n'ont plus de domicile. Le fait de posséder quelque chose, sans qu'il soit forcément d'une valeur importante pour les autres, participe à valoriser la personne. En effet, le peu d'affaires qui leur reste définit une richesse qui, dans la situation du sans-abrisme, a autant de valeur que de posséder un toit. Nous avons observé que ce sentiment de posséder quelque chose peut créer un lien étroit entre les bagages et la personne concernée.

« C'est ma base, mon ordinateur, toute mon électronique. C'est l'électronique, c'est ma passion, je suis l'électronique, l'électronique c'est moi » (Entretien avec Lamine, 2022)

En outre, nous pouvons constater que les documents d'identité sont précieux, car ce sont les

derniers éléments qui déterminent leurs rapports face à l'autorité. Même sans titre de séjour valable, cela leur permet d'attester d'une identité et de ne pas être un·e inconnu·e dans un environnement qui ne reconnaît pas les personnes en situation de sans-abrisme, car ces dernières sont vues, mais sont traitées comme des invisibles.

Pour finir, nous pouvons également analyser au travers des confidences que nous avons recueillies que plusieurs personnes gardent des objets qui leur permettent de se souvenir de leur ancienne vie, de leur famille, etc. Leurs bagages ont ainsi également une valeur symbolique.

Regard croisé des professionnels du terrain :

L'ancrage des personnes sans-abri pour « supporter » leur réalité difficile paraît passer notamment par le lien qu'ils·elles ont avec leurs affaires, c'est quelque chose d'essentiel à leurs yeux.

On peut distinguer ici ce que l'on pourrait appeler affaire de première nécessité, comme un sac de couchage, des vêtements chauds ou de quoi se protéger de la pluie, qui sont des choses qu'ils doivent absolument posséder pour survivre dans la rue. Cela a clairement une influence sur leur bien-être psychique s'ils devaient se trouver ou s'imaginer dans une situation où ces affaires feraient défaut. Le fait de bénéficier d'un endroit sûr pour stocker ce type d'objets diminuerait une certaine charge mentale et émotionnelle.

« En fait, tu peux avoir la sécurité psychique de te dire voilà, j'ai un autre sac de couchage s'il le faut, qui est à l'abri, qui est en sécurité » (Entretien avec Jérôme, 2022)

À l'inverse, subir une perte de ces objets de première nécessité pour quelque raison que ce soit, pourra provoquer une lassitude et un stress émotionnel : par quel moyen parvenir à réacquies ces affaires primordiales à la survie le plus rapidement possible.

« En fait régulièrement leurs affaires, elles sont évacuées par la voirie. Donc en fait, le fait d'avoir leurs bagages « à la rue » fait que régulièrement ils se font prendre ce qui leur appartient et déjà qu'ils n'ont pas grand-chose et même le minimum vital. Ben ce minimum est régulièrement jeté, embarqué par la voirie et jeté. Et donc du coup c'est très contraignant parce que ça les force souvent à reprendre à zéro en fait, au niveau des biens matériels de base, des acquis qu'ils avaient en fait » (Entretien avec Jérôme, 2022)

Dans ce cas présent, malgré le caractère d'extrême nécessité exprimée ci-dessus et la contrainte considérable sur la psyché de ne pas être assez équipé, ce ne sont finalement à leurs yeux, que des objets qui sont transmutables, qui se changent. Dès lors, ils ne portent en eux aucune valeur symbolique ou d'attachement particulier.

Passé les objets de première nécessité, il apparaît important ici de corroborer les dires des personnes en situation de précarité interviewées sur la valeur symbolique et sentimentale de certaines affaires qui, elles, relèvent une importance capitale à leur fonctionnement psychiques. Bien que la plupart de ces affaires n'aient aucune valeur que ce soit financière, ou de nécessité,

une relation spécifique et singulière se développe avec ce type d'objet qui peut être une photo, un bracelet, un document, un souvenir d'une autre vie, etc.

La valeur affective de ces objets est inimaginable et inqualifiable à la fois. Il y a une idée forte d'irrationnel, ne respectant aucune sorte de logique. C'est le côté émotionnel pur de l'individu-e qui est touché. Pouvoir en disposer, les détenir, confère à son·sa possesseur·e une forme de sécurité, de force et de résilience hors du commun. Cela représente dans la forme la plus simple de ce mot : leur vie à ce moment précis comme nous l'a décrit Amir :

« Bien que ce soit juste sur un objet, un téléphone, un je ne sais pas, un bracelet, ça représente leur vie » (Entretien avec Amir, 2022)

L'aspect émotionnel et la particularité du rapport de la personne avec ces objets personnels ayant été abordés, nous pouvons nous poser la question de savoir qu'en est-il de l'aspect physiologique relatif à cette problématique.

6.2.5 Aspect physiologique/ physique

Les personnes rencontrées avaient toutes différentes gestions de leurs bagages. Certaines se déplaçaient avec toutes leurs affaires, pouvant peser jusqu'à 100 kg, alors que d'autres n'avaient quasiment rien avec elles, seulement un sac à dos et le reste caché dans un lieu sûr. La première gestion demande une grande force physique et une anticipation pour les déplacements qui peuvent prendre plus de temps. La charge que cela procure est non seulement physique, mais aussi psychique comme l'atteste un des interviewés :

« Oui, c'était difficile physiquement et psychiquement. C'est lourd et usant, car lorsque tu es dehors, tu marches beaucoup. Il y a aussi de la pluie, du froid, etc. Lorsque tu es épuisé, le mental flanche aussi, tu te demandes combien de temps cette galère va durer, tu déprimes... » (Entretien avec Ali, 2022)

Nous constatons que le bagage peut avoir des effets négatifs tant sur l'aspect psychique que physique en préoccupant les personnes concernées, et ce, tout au long de leur journée. Être en possession de ces affaires requiert une constante vigilance, dans les déplacements, lors des arrêts et sur le lieu de nuit. Cela engendre de la fatigue physique, car il faut pouvoir transporter, le plus souvent à pied, les affaires dans les divers lieux fréquentés tout en veillant à ce que rien ne soit oublié ou volé. Cette obligation d'être toujours aux aguets est moralement et psychologiquement épuisante, comme expliqué dans un des témoignages ;

« J'avais des valises qui avaient des roues, donc partout où je vais je pouvais me déplacer avec. Mais je marchais, je n'avais pas d'argent pour faire un abonnement donc je marchais toute la journée. J'étais fatigué, la nuit je ne dormais pas parce que je devais les défendre, j'ai plein de souvenirs dedans, plein de choses et la journée toujours marcher, c'était très dur » (Entretien avec Marco, 2022)

Enfin, nous avons remarqué qu'une des personnes rencontrées présente des troubles psychologiques sûrement accentués par le mode de vie en extérieur. Nous supposons que sa santé mentale s'est dégradée à la suite des différents événements vécus dans la rue. Cette personne présente des signes d'incohérence dans son discours, elle a un lien très particulier avec ses bagages, jusqu'à s'identifier à eux.

Regard croisé des professionnels du terrain :

Les observations des TS sont totalement en adéquation avec les différents points relevés ci-dessus. Tous s'accordent incontestablement pour retranscrire la difficulté physique et physiologique que cela comporte de devoir transporter une partie ou l'entièreté de ses affaires avec soi. Amir l'exprime par ces mots :

« Sur les questions du poids, il faut aussi prendre conscience que c'est extrêmement difficile de se déplacer, il suffit juste que tu ne sois pas au top de ta forme, que tu aies mal dormi, ça complique les choses » (Entretien avec Amir, 2022)

Ainsi le déplacement de ces valises, cabas, chariots, sacs à dos peut vraiment représenter un souci, une préoccupation permanente avec comme cas extrême l'exemple amené par Jérôme :

« Il y avait cette dame que tu l'as peut-être vue, qui en fait avait trois ou quatre grosses valises, vraiment des grosses valises de transport et qui faisait 20 mètres avec deux valises qui se retournait, qui prenait les deux autres valises, qui arrivait, elle se déplaçait de 20 mètres en 20 mètres en faisant à chaque fois un aller-retour. C'est pour dire à quel point les bagages, ça peut être limitant, on parle d'une personne qui essaie d'être en mouvement » (Entretien avec Jérôme, 2022)

Cela représente bien la complexité de ne pas avoir de lieu où entreposer ses bagages et quelles solutions, extrêmes, les personnes sans-abri doivent se résoudre à utiliser pour avoir la garantie que leurs affaires, les dernières choses qu'ils·elles possèdent soient en sûreté.

Outre la fatigue physique que cela engendre, l'insécurité permanente et l'angoisse constante que les personnes qui dorment dehors endurent, cela joue aussi un effet sur la phase de repos nécessaire à tout organisme vivant. Une fatigue physique et psychique s'accumule, la santé et le bien-être de la personne s'amenuisent, ce qui va de pair avec l'affaiblissement des capacités cognitives, comme nous l'exemplifie Jérôme :

« Mais toute personne en fait à des valeurs personnelles et toute personne, même si concrètement elle ne va pas se faire agresser pour qu'on le lui prenne, éprouve cette crainte de ça. Donc ça altère forcément la qualité de son sommeil, sa méfiance, sa vigilance et tout ça » (Entretien avec Jérôme, 2022)

Voyons dès à présent dans le prochain paragraphe une des « conséquences » directe qui découle des répercussions des aspects physiologiques et émotionnels liées aux bagages ; la désocialisation.

6.2.6 Désocialisation

Comme nous l'avons expliqué dans le cadre théorique, d'après Vexliard, la désocialisation se développe en quatre étapes et pour illustrer cela, il avait pris l'exemple du « clochard ». Au cours des entretiens que nous avons menés, nous avons réalisé que certaines personnes correspondaient à certaines phases que Vexliard avait décrites.

En effet, si aucun interviewé ne présente réellement de signes correspondant à la première étape, dite de celle de « l'agressivité », Ali semble correspondre à la description de la seconde étape régressive. Il a vécu dans la rue pendant de nombreuses années en France et en Suisse. Cependant, depuis le printemps 2022, il nous a confié avoir eu la chance, grâce à des connaissances, de faire partie d'un collectif qui a signé un contrat de confiance avec la commune d'Anières, lui permettant ainsi d'être logé dans un ancien squat pour une durée d'un an. Il espère que le contrat sera renouvelé l'année prochaine, mais il nous a également confié à la fin de l'entretien ne pas être très confiant...

« J'ai eu un peu de chance grâce à des connaissances, je fais partie d'un collectif qui a signé un contrat de confiance avec la commune d'Anières, d'une durée d'un an. Nous squattons une maison, faisons de l'agriculture, etc. J'espère que nous parviendrons à renouveler le contrat l'année prochaine » (Entretien avec Ali, 2022)

En analysant son langage corporel et les mots employés, il en ressort qu'il tente de garder espoir, mais il demeure une sorte de fatalisme chez lui, ce qui ressemble fortement à l'étape « régressive » théorisée par Vexliard.

Le profil de Robert, de son côté, correspond assez bien à la troisième phase qui est celle de la rupture avec le passé. En effet, il n'a pas souhaité évoquer son passé et semblait sur la défensive tout au long de l'entretien. Il nous a confié qu'il se méfiait des gens et n'avait qu'un seul ami, car s'ouvrir aux autres implique s'exposer à des trahisons :

« Il vaut mieux avoir un bon ami que d'avoir plein de relations qui t'exposent à des coups de couteau dans le dos à la première occasion. C'est ma façon de voir les choses » (Entretien avec Robert, 2022)

De plus, il nous a révélé qu'il se privait de soins. Enfin, bien que ces propos soient cohérents, nous avons pu ressentir une grande souffrance psychologique lorsque certaines questions avaient été posées telles que les vols, le regard des gens à son égard, les autorités, etc. :

« Je ne me soigne pas en fait. Je me prive de soins. Quand je souffre, j'attends que ça passe. À Genève il y a une structure qui s'appelle le CAMSCO qui soigne les gens dans le besoin, mais en tant que français on n'y est pas le bienvenu, faut le savoir » (Entretien avec Robert, 2022)

« Moi quand on me voit, on ne sait rien. Pourquoi ? Parce que je n'ai pas mes affaires avec moi. Donc non, mes affaires ne me bloquent pas. Je prends un risque en les laissant où je les laisse...celui qui choisit de se balader avec ses affaires...bah...il a une autre apparence, c'est tout. Mais ça reste quand même un être humain même si certains veulent le définir comme un parasite...enfin c'est ce qu'ils disent, il me semble dans les repas (sourit) »
(Entretien avec Robert, 2022)

Quant à la dernière étape, c'est celle de la résignation. Elle implique que l'individu change de paradigme, adopte les codes du sans-abri et accepte son nouveau mode de vie. Lamine reflète cela. En effet, il est sans-abri à Genève depuis plus d'une décennie. Il est connu des nombreux services de la Ville et a eu l'opportunité d'occuper un appartement, mais il a décliné, préférant rester dehors. Il nous a expliqué ne pas avoir regretté ce choix, que c'était sa préférence et qu'il en était satisfait :

« C'est mon choix de ne pas avoir de domicile. À l'époque, je faisais DJ, je n'étais pas souvent à la maison, avoir un logement ne me servait à rien. Depuis, j'ai eu plusieurs occasions d'obtenir un logement, mais je préfère rester dehors, c'est ma préférence à moi, mon choix » (Entretien avec Lamine, 2022)

Au cours de l'entretien et de l'observation que nous avons menés par la suite, nous avons réalisé que Lamine avait tous les codes du sans-abri et qu'il avait depuis longtemps accepté son nouveau mode de vie. Il ne se préoccupe aucunement du regard des gens, il a ses petites habitudes, ses routines et n'hésite pas à venir en aide aux "nouveaux" sans-abris, partageant avec eux ses bons plans, etc. :

« Je suis vieux dans le système, je vis, je ne cherche pas à être dans une institution. J'aide les nouveaux à aller aux bons endroits. Je vais aux endroits pour amener les personnes pas pour prendre de l'aide. Les gens comptent sur moi, je ne compte pas sur eux »
(Entretien avec Lamine, 2022)

Regard croisé des professionnels du terrain :

Cet aspect a été particulièrement développé lors des deux entretiens avec les TS. C'est d'ailleurs cohérent, car un des aspects du travail des TS des structures bas seuil. Un de leur objectif implicite est justement de faire en sorte d'accompagner la personne à peu à peu se « rattacher » à la société., de sortir de la spirale infernale de la désocialisation au prisme des différentes étapes selon Vexliard, ou pour le moins, ne pas se laisser emporter trop loin à l'image de Lamine.

Ainsi il ressort clairement que la situation difficile des personnes sans-abri est péjorée par leurs bagages. C'est une difficulté, une barrière de plus, en vue d'une possible réinsertion, réhabilitation dans la société. En effet, cet « handicap » rend toutes sortes de démarches très contraignantes comme a pu nous le dire Jérôme :

« Pour de la recherche d'emploi par exemple, ou pour aller régulariser une situation, si tu dois aller dans des bâtiments administratifs avec tous tes bagages, c'est compliqué et il y a des personnes, pour ça, ils ne veulent pas y aller quoi » (Entretien de Jérôme, 2022)

Amir, dont l'association le CARé propose une consigne, observe et quantifie l'effet bénéfique que cela peut produire d'avoir un lieu où stocker ses affaires et ne plus avoir à s'en préoccuper :

« Cela leur permet d'engager des démarches avec notre appui ou sur une période sans devoir trimballer avec eux leur vie » (Entretien avec Amir, 2022)

Il apparaît alors évidemment que si les besoins de base matériels ne sont pas sécurisés comme le fait de ne pas savoir quoi faire de ses affaires alors il est difficile voire, impossible de s'atteler à une autre tâche quelle qu'elle soit.



Bien que selon la pyramide de Maslow, cela ne corresponde pas un besoin physiologique primaire comme manger, boire ou dormir, mais plutôt à un besoin secondaire, le besoin de sécurité, ce « fardeau » freine complètement la possibilité d'évoluer. De ce fait, à cause de cette problématique, une personne sans-abri sans lieu pour ses bagages n'arrivera pas à dépasser le deuxième segment de cette pyramide et se désocialisera de plus en plus tant la vie dans la rue est impactant.

Image prise sur <https://www.scribbr.fr/methodologie/pyramide-de-maslow/> le 21.01.2023

Dès lors, avec plus de difficultés pour trouver un emploi et un logement, pour faire des démarches administratives, pour se constituer un réseau social, nous pensons que la problématique que nous soulevons est un facteur conséquent dans les différentes phases de désocialisation chez les personnes sans-abri.

Finalement, nous pouvons maintenant nous demander comment les institutions genevoises qui œuvrent dans le bas-seuil font face à cette problématique et comment elles sont perçues par leurs usager·ère·s.

6.2.7 Liens avec les institutions

Les personnes avec lesquelles nous avons pu nous entretenir nous ont témoigné qu'elles fréquentent toutes des institutions sociales à des degrés divers. Pour Ali, c'est principalement pour se nourrir et trouver des vêtements comme il l'explique :

« Je trouve qu'à Genève, pour se nourrir et trouver des vêtements, il y a toujours une solution » (Entretien avec Ali, 2022)

Robert (2022) abonde dans son sens même s'il ne trouve pas toujours des vêtements qui lui conviennent :

« Si on parle d'aliments, il y a beaucoup de choses à Genève, beaucoup d'associations donnent de la nourriture. Après si on parle d'habillement, c'est très compliqué, enfin pour mon cas. Parce que les vêtements ne sont pas forcément à ma taille et il faut les porter »

Lors de nos observations au Bateau, nous avons souvent entendu dire qu'à Genève, il était impossible de mourir de faim. En effet, de nombreuses structures proposent des repas gratuits pour les personnes dans le besoin. De plus, certaines d'entre elles fournissent également des vêtements. Toutefois, l'offre est moins importante et la compétition plus rude. C'est souvent une question de chance. Nous employons ce terme, car les vêtements dépendent des donations et aussi du timing, car c'est souvent le premier venu, le premier servi, contrairement aux repas.

En outre, même si une personne en situation de sans-abrisme peut trouver de quoi se nourrir et se vêtir, tous s'accordent pour dire que ce n'est pas suffisant et que la situation des personnes en grande précarité n'est que partiellement prise en compte comme le souligne Marco :

« Bon elle est prise en compte en partie parce qu'il y a plein de choses faites par la ville de Genève. Mais si on tourne dans la rue, tu vois partout des gens qui sont en précarité, qui n'ont pas d'endroit où se laver, qui n'ont pas d'endroit pour se reposer aussi. C'est important aussi parce qu'on marche tout le temps » (entretien avec Marco, 2022)

En effet, si certaines structures telles que le CARÉ ou le Point d'eau de Carrefour Rue mettent gratuitement à disposition un accès à des douches, l'offre reste trop restreinte. De plus, avec la crise du logement qui ne fait que s'aggraver en Suisse, il est difficile d'imaginer que cette population fragile puisse avoir accès à des appartements.

Les liens avec les travailleurs sociaux ne sont pas simples non plus comme nous le révèle notamment Sandrine :

« [...] Les gens ne sont pas prêts à accueillir, à aider et à accompagner les personnes sans-abri en prenant en compte leurs histoires, leurs forces et leurs compétences. Le système administratif et de permis de séjour est compliqué en Suisse. Rien n'est fait pour faciliter la vie des personnes qui veulent s'en sortir » (Entretien avec Sandrine, 2022)

Les nombreuses restructurations que subissent les institutions sociales n'aident également pas forcément à créer ou maintenir des liens comme le note Robert :

« [...] Il y a deux structures très importantes à Genève, c'est le club social rive gauche et le CARé. Le CARé utilise beaucoup de stagiaires donc ça bouge énormément. C'est difficile de créer du lien, d'être pris en compte quand la personne est là pour un temps limité. Et rive gauche qui a plus de personnes fixes bah... Récemment, ils ont fait une sorte de réaménagement, il reste quand même quelques personnes, mais ça a complètement changé. Moi je vois ça après 3 mois en France, donc je suis déboussolé [...] »

(Entretien avec Robert, 2022)

Nous pouvons ainsi constater que cette population a connaissance et fréquente les structures d'accueil libre à bas seuil. Néanmoins, les liens avec ces institutions se limitent le plus souvent à recevoir de la nourriture et des habits.

En effet, si l'offre pour obtenir des repas gratuits est large, celle pour obtenir un logement ainsi qu'un accompagnement vers une réinsertion sociale et professionnelle semble manquer.

Notre hypothèse de départ était qu'à Genève, les querelles politiques sur la question du financement des prestations aux sans-abris ont notamment pour conséquence que cette population n'a, pour la majorité, pas accès à des bagageries qui pourraient la libérer d'un poids considérable. Les témoignages que nous avons pu recueillis confirment cela et nous informent également que beaucoup plus devrait être mis en place pour répondre plus efficacement aux besoins de logement, de soutien administratif, etc. Enfin, nous avons constaté que l'accès à certaines institutions était entravé par la numérisation des offres de service. Plusieurs lieux demandent que les personnes voulant se loger pour la nuit appellent pour connaître la disponibilité des lits. Or, beaucoup de personnes en situation de sans-abrisme n'ont pas de téléphone portable ou, lorsqu'elles en possèdent, n'ont pas d'abonnement téléphonique qui puisse leur assurer une communication libre. De ce fait, il faut se rendre sur place à l'ouverture des centres afin de demander une place.

Cette organisation met en difficulté les personnes fragilisées par leur situation car les places ne sont pas garanties lors des déplacements. Elles doivent donc trouver une solution alternative à la dernière minute. De plus, demander aux personnes d'appeler nous questionne sur la prise en charge des personnes concernées. Par leur situation, nous trouvons déplacé d'imposer cette exigence à des personnes déjà en difficulté pour subvenir à leurs besoins primaires. Posséder un téléphone et un abonnement téléphonique est un luxe qu'ils·elles ne peuvent s'offrir. Selon nous, cette demande participe à creuser les inégalités et à limiter les offres de service social visant à améliorer la condition de vie des personnes en situation de sans-abrisme.

Regard croisé des professionnels du terrain :

En tant que professionnel d'institution, la notion de lien avec les personnes qu'ils accueillent ou qu'ils rencontrent est essentielle, voire primordiale à leurs yeux.

Selon eux, l'essence même de leur profession commence par créer du lien avec l'autre, c'est vraiment une chose qu'ils mettent en avant et revendiquent. Pour Jérôme, sa volonté de cocréer Maraude de Genève puise son principe de ce constat.

« Parce qu'aussi on est parti du constat qu'une personne a besoin de plus que lui mettre de la nourriture dans la bouche et de lui donner à boire, mais que c'est un être humain qui a besoin de liens sociaux » (Entretien avec Jérôme, 2022)

Ainsi il base sa pratique professionnelle sur cette envie de venir se présenter avec autre chose, de plus subjectif, que seulement offrir une prestation « matérielle ». Nous en ressortons que créer du lien avec l'autre est véritablement l'axe principal de la mission du TS et sert de point de départ à la relation.

Amir va plus loin en expliquant utiliser les prestations proposées par le CARÉ, repas, orientation et même bagagerie comme un outil de médiation pour justement commencer à travailler sur un lien avec la personne. Toutes ces fonctionnalités proposées ne seraient que des prétextes à cette cause. Enfin, l'objectif final et sous-jacent de cette approche est de pouvoir permettre à la personne de se délester, de partager afin de pouvoir laisser un·e autre l'accompagner de différentes façons. Amir le dit avec ses mots ci-dessous :

*« Tu crées un lien qui est tellement de confiance que tu vas commencer à voir des choses qui vont ressortir. Problématiques santé, problématiques juridiques, problématiques administratives, problématiques psychologiques, psychiatriques. Tu peux aller vers plein de trucs et là tu commences à construire autour »
(Entretien avec Amir, 2022)*

De ce fait, afin de pouvoir travailler et de tendre vers une relation d'accompagnement avec une personne, une condition requise sine qua non est, en tout premier lieu, de créer un lien et une relation de confiance avec cette personne. C'est un aspect à ne pas négliger pour un TS.

Par notre expérience et en analysant ces données, nous sommes totalement en adéquation avec cette idée de pouvoir considérer la personne avec laquelle nous travaillons de manière globale et de ne pas s'attacher seulement à proposer des choses primaires. Il convient de s'impliquer dans la relation, d'être un moteur de celle-ci et d'accepter que le rythme de celle-ci ne soit pas dicté par nous, mais par l'autre. C'est donc en travaillant sur cette relation que nous pourrions éventuellement, par la suite, aborder d'autres aspects ensemble.

6.4 Solutions alternatives pour les bagages

Comme nous l'avons identifié au travers de notre expérience de terrain et de nos entretiens, à Genève, il n'existe réellement qu'une bagagerie / consigne gratuite gérée par le CARÉ de 60 casiers à durée limitée pour toutes et tous. Première ligne propose aussi une bagagerie gratuite, mais elle est exclusivement réservée aux personnes consommatrices fréquentant Quai 9, elle est donc très limitante. Il existe aussi une bagagerie à la gare Cornavin, mais elle coûte 8 francs

par jour et par bagage, en conséquence elle n'est pas utilisée par le public en situation de grande précarité. Dès lors, devant le manque évident de structure offrant une telle prestation, les personnes sans-abri doivent par eux-mêmes trouver des solutions alternatives et parallèles. Voici celles que nous avons recensées :

- La première d'entre elles et la plus répandue selon Jérôme :

« Mais vraiment là, la stratégie presque commune, c'est de cacher, c'est de trouver un endroit pour cacher ses affaires » (Entretien avec Jérôme, 2022)

C'est donc une pratique courante chez les sans-abris que d'avoir un endroit pour **dissimuler ses affaires**. Dans des parcs, dans les bois, sous les ponts, dans des caves, dans des allées, etc., chacun·e a ses préférences, mais comme nous l'avons vu précédemment, ce n'est pas une solution pérenne, qui comporte un risque élevé de vol ou de débarrassage par la voirie.

- Un autre moyen trouvé par les personnes qui bénéficient d'un certain réseau de connaissances plus ou moins proche à Genève, est **de laisser ses affaires chez un·e ami·e**. Cette solution d'une part n'est pas envisageable pour tout le monde et d'autre part, elle a le défaut de rendre la personne qui laisse ses affaires dépendantes de son ami·e, de ses horaires, de la localisation du lieu, de son bon vouloir aussi, ce qui induit qu'elle est obligée de maintenir un lien avec elle, même si leur relation venait à se dégrader.
- Malheureusement une autre pratique passablement courante consiste à **se débarrasser de ses affaires**, à faire des choix, à trier ses bagages pour ne garder que le minimum facilement transportable. C'est ce que Marco s'est résigné à faire après un temps de galère avec ses grosses valises. Amir aussi corrobore ce fait :

« Mais de manière générale, de mon expérience, les personnes se libèrent de ce qu'ils portent malheureusement » (Entretien avec Amir, 2022)

De la sorte ces personnes qui « choisissent » cette méthode, doivent quasiment tous les jours se procurer le nécessaire pour vivre.

« Il y a des profils qui viennent, ne se déplaçant qu'avec un sac à dos et qui jouent sur du jetable. Ils ont besoin de l'essentiel, le reste, ils vont le récupérer dans des assos, acheter, demander, se faire offrir » (Entretien avec Amir, 2022)

- Même s'il n'existe pas d'autres bagageries, nous avons appris que dans des cas très exceptionnels, il peut arriver que **certaines associations** qui ont un lien très prononcé avec certain·e·s de leurs bénéficiaires, **gardent ponctuellement leurs affaires** pour un temps déterminé. Bien évidemment, ce n'est pas prévu dans le prescrit des structures à bas seuil, mais cela peut informellement faire office de « dépannage ».

- **Tous les centres d'hébergement d'urgence**, comme les abris PC ou les hôtels de la ville de Genève, les hôtels du Collectif d'associations pour l'urgence sociale (CausE), le Lieu de Répit Humanitaire (LRH) ou le Passage de l'armée du salut, font office de lieux où stocker ces bagages durant le temps de mise à l'abri de la personne, voire quelques semaines après son départ. Mais, comme souvent, ce n'est pas une solution viable, et comme nous le signale Jérôme dans son second emploi à la ville de Genève, c'est une source de conflit avec les personnes accueillies.

« Moi comme tu sais, je fais aussi des veilles à l'abri PC de Richemond. Les bagages là-bas, c'est la bagarre. C'est-à-dire que les gens ils veulent laisser leurs affaires même quand ils sont plus en séjour » (Entretien avec Jérôme, 2022)

- Enfin une dernière « technique », vraisemblablement la plus contraignante, consiste à **garder en tout temps, jour et nuit, ses bagages avec soi**. Évidemment, cela implique une capacité de déplacement réduite ou alors laborieuse physiquement. Néanmoins il y a un côté rassurant à avoir ses affaires près de soi. De plus, comme vu avec Sandrine, être et/ou se déplacer en groupe permet aussi de garder ses affaires plus facilement.

Un point commun à toutes ces alternatives que nous avons relevées et analysées est que ce ne sont pas des solutions viables et pérennes pour différentes raisons. Il existe soit une contrainte de durée, ou alors de sécurité ou bien des difficultés de déplacement, etc., et ce, même en intégrant la seule bagagerie gratuite pour tous et toutes de Genève. Concrètement et factuellement, même en tenant compte de toutes les stratégies développées par les personnes sans-abri et les services proposés, la problématique des bagages pour les personnes sans-abri à l'heure actuelle reste entière et insoluble.

6.5 Mise en mouvement

Un autre aspect important que nous avons découvert au travers de tous ces entretiens et qui nous semble important de relever par ce travail est l'importance pour les personnes en situation de sans-abrisme d'être / de rester en « mouvement » et ce, dans tous les sens du terme que ce soit physiquement ou psychiquement. En effet, cela semble un prérequis indispensable dans une optique d'évolution de leurs situations personnelles. Dans ce contexte, ne pas avoir de lieu propice où stocker ses bagages représente clairement un frein à ce « mouvement » comme le soutient Jérôme :

« D'une part, les gens souvent en fait, ce qui les sédentarise, ce sont leurs affaires, c'est à dire qu'ils n'osent pas des fois justement, se rendre dans les lieux du réseau qui pourraient les aider parce qu'ils sont bloqués par leurs affaires et qu'ils ont peur de les perdre, de se les faire voler » (Entretien avec Jérôme, 2022)

La notion de sédentarité prend tout son sens, s'ancrer quelque part, dans une ville, dans un quartier, dans un parc, dans un état psychique, met à mal la capacité à « s'en sortir », à avoir

un but, un projet et tendre vers celui-ci. Les TS du réseau socio sanitaire genevois qui œuvrent dans le bas seuil, en tout cas, ceux que nous avons rencontrés, identifient cette limite et cherchent des solutions. Une partie de leur travail est de remobiliser la personne ou de l'aider à rester mobilisée, d'essayer de lui proposer des clés qui l'aideraient à rester en mouvement comme peut le faire la consigne du CARÉ, en offrant une solution temporaire pour leurs bagages.

« C'est la mise en mouvement, les bagages, c'est la sédentarisation. La sécurisation de ça dans une bagagerie permet la mise en mouvement et aussi justement même psychiquement, de passer en fait aux étapes supérieures » (Entretien avec Jérôme, 2022)

Amir aime à penser que les personnes en situation de sans-abrisme sont en « randonnée urbaine » (2022). Cette métaphore représente bien leur quotidien et leur état d'esprit, avec comme objectif de se déplacer d'un point A à un point B, à la recherche d'une amélioration. La seule différence, c'est que cette randonnée n'est pas un loisir pour eux, mais quelque chose d'essentiel. Il est alors évident que si l'on s'arrête, si l'on stoppe la marche, paradoxalement, l'état d'errance ne fera que se prolonger. Cette mise en mouvement doit donc rester continue si l'on veut éviter les affres de la sédentarité et continuer son chemin. Néanmoins, elle doit être globale, ce n'est pas seulement une mise en mouvement physique, mais aussi, et plus important encore, elle doit être psychologique. La personne doit être prête et apte à se mobiliser psychiquement. C'est seulement en remplissant (notamment) ces conditions qu'il serait possible d'entrevoir un changement (s'il est souhaité bien sûr) et une évolution de sa situation.

6.6 Retour sur notre expérience de terrain

Notre recherche nous a permis de rencontrer divers acteurs·trices qui œuvrent dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de sans-abrisme. Pour certain·e·s d'entre nous, c'est aussi la découverte d'une population. Nous avons eu l'opportunité d'investiguer sur le terrain, surtout au sein du Bateau Genève, ce qui nous a permis de rencontrer nos futur·e·s interviewé·e·s. Nos immersions se sont déroulées en matinées. Nous devons nous retrouver sur le lieu d'observation très tôt le matin, ce qui a nécessité l'organisation de nos rendez-vous et de nos vies personnelles, ce qui n'a pas toujours été facile. De ce fait, il est arrivé que l'un·e d'entre nous manque dû aux obligations personnelles. Aussi, lorsque nous étions sur le lieu, nous avons observé que les professionnel·l·e·s présent·e·s nous laissaient investiguer et nous approprier les lieux comme si nous faisons partie de l'équipe, ce qui nous a permis de travailler en toute liberté. Nous avons l'impression que le fait que nous soyons en dernière année de formation et notre investissement pour la recherche nous ont ouvert les portes de l'espace d'accueil. Cela a participé à l'installation d'un climat de confiance, notamment par la mise à disposition des locaux du personnel, avant, pendant et après les horaires d'ouverture du lieu.

C'est aussi au travers de notre observation participante avec Lamine (cf. **annexes n°2**) et notre « tournée » de jour dans les rues de Genève (cf. **annexes n°3**) que nous avons vraiment pu

avoir une pleine conscience et un regard plus avisé sur notre sujet de recherche. Nous avons essayé, en considérant au mieux l'intimité des personnes sans-abri et avec un profond respect, de faire un pas vers leur quotidien afin de, un tant soit peu, mieux l'appréhender. Ces deux exercices ont été de grande leçon d'humilité et nous ont appris tant humainement et professionnellement que personnellement.

Nous avons aussi pu mieux définir certains concepts, comme celui de la précarité, en effet à l'instar de Zaouche-Gaudron, C. & Sanchou, P. (2005, p.10 à 13) nous avons constaté parmi les différents parcours des personnes que nous avons interviewé, que la précarité n'est une notion figée, qu'elle est plurielle et qu'en fonction des ressources des un·e et des autres ils·elles seront ou pas en capacité d'améliorer leurs situations de vie. Par exemple Marco physiquement présente bien, est très propre sur lui, il a par moment à certains moments trouver des emplois ou des logements, alors que Lamine porte les mêmes habits depuis plusieurs années et offre au monde une autre connotation de la « précarité ».

L'expérience du terrain nous a aussi apporté un nouveau regard envers les personnes concernées. Selon Maëla Paul (2012) « la modalité de parole la plus appropriée est le dialogue. Car c'est, entre autres dans des situations de dialogue, que s'exerce la place de chacun, cet échange de personne à personne, de sujet à sujet et non plus de professionnel à usager, client, ou malade. ». Certain·e·s d'entre nous avons déjà eu à travailler avec cette population, mais dans le cadre de notre recherche, nous nous invitons dans leur environnement ce qui a changé notre posture et la leur. Nous avons l'impression que cela a pu libérer la parole, car les échanges étaient plus naturels, sans entraves, différents de nos rencontres dans les lieux institutionnalisés. De plus, le fait d'être intervenus sur le lieu de vie de la personne interviewée, nous a fait prendre conscience des difficultés rencontrées. Nous n'avons passé que quelques heures dans ses « bottes », pourtant, nous avons vraiment compris la difficulté de l'existence en extérieur. Nous l'imaginions, mais cette immersion nous a fait vivre la réalité vécue par cette personne et cela était très difficile. Cette impression a été exacerbée par notre « balade » à Genève où nous nous sommes contentés d'observer des lieux où des personnes sans-abri dorment et vivent à la vue de toutes et tous. Cela nous a questionné sur la stigmatisation. Est-ce que, sans le vouloir, nous avons porté des à priori envers cette population ? Nos faibles connaissances nous ont poussé à imaginer leur réalité alors que sur le terrain, celle-ci était bien loin de la vraie réalité de notre recherche. Nous avons réalisé que les personnes en situation de sans-abrisme ne peuvent pas être juste étiquetées de la sorte. Elles sont des personnes à part entière, avec des parcours de vies, des blessures certes, mais aussi des forces, et ne méritent pas d'être considérées uniquement au travers de leur situation actuelle.

Depuis, nous comprenons que ces hommes et femmes sont vraiment très fort·e·s mentalement et physiquement, car nous ne sommes pas sûrs que nous pourrions assumer ce qu'ils·elles font au quotidien. Nous nous sommes dit qu'il faudrait que tout le monde puisse vivre cette immersion, car cela ouvre les yeux et les esprits quant à l'importance d'améliorer les conditions de vie de ces personnes.

En effet, nous avons pu lier les témoignages que nous avons recueillis et ressentir frontalement,

au travers de notre propre regard, toutes les thématiques que nous avons relevées plus haut dans ce travail, la stigmatisation, la désocialisation etc. Cela nous a servi à mieux appréhender notre sujet, à le rendre « vivant » et nous avons pu constater de nos propres yeux comment le fait de ne pas avoir d'endroit sécurisé pour ses bagages péjorait leurs vies. Par exemple, en observant Lamine « trimbaler » trois sacs à dos et un charriot tout le temps avec lui, son rythme est dès lors complètement différent. Malheureusement la situation de Lamine nous a permis de mieux comprendre les quatre étapes de la désocialisation selon Vexliard (1998, p.422-435) et comment l'individu arrive à une « mort » sociale enfermé sur lui-même en développant des troubles psychiques.

Ces expériences nous ont aussi vraiment permis de réfléchir le concept de « pauvreté marginale » terme repris à Cyprien Avenel (2007, p.275-277) qui cite Serge Paugam. Nous avons véritablement observé ces personnes en difficultés (depuis plusieurs années) dans un pays connu pour être un des plus riches du monde : la Suisse. Cela nous permet de mieux comprendre comment les politiques publiques fonctionnent et comment sont représenté ces personnes marginalisées.

Nous avons pu aussi nous rendre compte combien le terme « sans-abrisme » que nous utilisons fréquemment dans ce travail était peu explicite et englobait beaucoup de facteurs. A la fin de ce travail nous rejoignons Christian Laval (2018) sur ce point et il est clair à présent que ce terme, selon nous d'une part à un caractère temporel et évolutif et résulte d'un processus, d'une chaîne d'actions qui conduisent les individus vers l'espace public (Choppin, 2013, p.10).

Selon Chantal Jouteau-Neves (2012, p.48 à 50) « Chaque être humain est en mouvement dans un monde également en perpétuel mouvement. L'adaptation nécessaire à la survie, implique que la personne change, évolue au gré du contexte intrinsèque et extrinsèque vers une recherche d'équilibre dynamique jamais statique ni définitive. » Cela nous a surpris de constater l'adaptation et la capacité de débrouillardise des personnes rencontrées, malgré la situation précaire. Les personnes vivant en situation de précarité trouvent des ressources qui les aident à appréhender la vie en extérieur et les effets qui en découlent. Cette force physique et psychique face aux difficultés qui émanent de la rue est invisible pour les personnes extérieures. Nous ne nous rendons pas compte des aptitudes qu'elles possèdent car nous nous arrêtons aux facteurs les représentant comme des personnes en marge des mœurs sociétales.

Les aptitudes développées en milieu ouvert sont des ressources qui sont transmises entre les pairs. Il y a là une transmission des ressources entre les personnes vivant dans la même situation. La richesse de ces capacités n'est pas assez valorisée, ni par les personnes vivant en situation de sans-abrisme, ni par les professionnel·l·e·s des lieux investis. Par cette recherche, nous espérons que les individus œuvrant pour l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de sans-abrisme, pourront prendre en compte non seulement les difficultés, mais aussi les forces des personnes concernées afin de remettre l'humain dans sa globalité au centre des préoccupations. Cette perspective nous amène à repenser la notion de pauvreté qui se limite souvent au niveau monétaire. Nous pensons que ces aptitudes font partie d'une richesse qui ne peut être mesurée que par l'aspect financier et qui résulte d'une adaptation

et d'un développement quotidien des ressources personnelles participant à garantir un minimum de bien-être dans l'environnement hostile qu'est la rue.

7. Contribution des résultats de la recherche à la pratique professionnelle

7.1 Analyse des résultats

À la suite de notre étude de terrain auprès des personnes concernées et des professionnel.l.e.s du champ du travail social, nous avons constaté que le réseau de soutien des personnes sans-abri n'offre que peu de solutions concernant les bagages. En effet, la Ville et le Canton de Genève proposent une offre importante pour se nourrir si nous sommes dans une situation de besoin. Certaines structures fournissent également des vêtements ainsi que des prestations favorisant l'hygiène telles que l'accès à des douches, la distribution de produits, etc. Toutefois, à l'exception du Quai 9 et du CARé, il n'y a pas de bagagerie en libre accès gratuite. A l'heure actuelle, grâce à notre travail, nous avons pu premièrement, répertorier ces lieux à Genève et deuxièmement, poser le constat que l'offre ne répond pas à la demande existante.

En outre, nous pensons que ce travail de recherche démontre et expose sous plusieurs aspects la plus-value conséquente pour les personnes en situation de sans-abrisme d'avoir un lieu pour stocker ses bagages. Comme nous l'avons démontré, l'accès à des casiers gratuits permettrait à ces personnes d'avoir plus d'outils afin de se réinsérer dans la société. De surcroît, les témoignages récoltés nous ont informés de la stigmatisation que cette population subit lorsqu'elle se déplace avec des bagages importants. L'énergie consommée pour déplacer ces objets pèse sur l'aspect mental, créant ainsi une fatigue importante freinant la motivation à accomplir d'autres tâches telles que la recherche d'un emploi.

Ceci est problématique, car nous vivons dans une société où le travail est considéré comme une valeur indispensable. Il est effectivement très difficile, si ce n'est impossible, de s'intégrer ou se réinsérer sans emploi. Or, les personnes en situation de sans-abrisme n'ont pas d'adresse et pour certains, pas de permis en règle. Cette situation les place d'office en marge de la société avec une réinsertion très compliquée. Ainsi, comme nous l'avons indiqué dans le cadre théorique, la désocialisation représente un danger qui guette de façon presque fatale les personnes en situation de sans-abrisme, réduisant quasiment à néant leur capital social qui, en plus du capital économique, est un élément essentiel dans l'intégration d'une personne dans la société.

D'après les témoignages que nous avons recueillis, les structures sociales focalisent principalement leurs prestations autour de l'alimentation, des vêtements et pour certains, de l'hygiène. Néanmoins, l'accompagnement pour la création d'un projet de réinsertion est plus difficilement accessible. En effet, l'un des membres du groupe a pu observer cela en première

ligne lors de sa formation pratique 1 au Club social rive gauche. La structure avait mis en place une permanence trois fois par semaine appelée « APO » (Accueil Primo Orientation). Malheureusement, il n'était pas rare que des permanences soient annulées, car le professionnel était appelé en renfort sur le terrain. Pour pouvoir mener à bien les suivis, certains travailleur·euse·s sociaux·ales devaient taper du poing.

Aussi grâce aux résultats de ce travail, les professionnel·le·s des structures bas seuil pourront avoir une meilleure représentation de ce que ces bagages, ce fardeau sur leur dos et dans leur tête inflige aux personnes dont elles s'occupent. Dès lors, un meilleur accueil et pourquoi pas un accompagnement plus efficace sont envisageables.

7. 2 Solutions relevées à cette problématique

Les professionnels et les personnes rencontrées sont unanimes quant à la difficulté de ne pas avoir d'endroit où laisser en sécurité ses affaires. Dès lors, il est intéressant de constater que des propositions de solutions ont émergé durant nos différents entretiens.

Premièrement et foncièrement, les personnes en situation de sans-abrisme aimeraient donc pouvoir investir un lieu qui leur ferait office de consigne pour leurs bagages, spacieux, localisé dans le centre de Genève, lieu ouvert tous les jours et toute la journée et sans forcément de durée dans le temps de dépôt.

« Je serais très heureux de trouver un endroit où je pourrais déposer mes bagages en sécurité, où je pourrais prendre un café avec les amis » (Entretien avec Marco, 2022)

Outre cet aspect fondamental, ils·elles imaginent pour la plupart ce lieu remplir d'autres fonctions complémentaires comme :

- Un lieu d'accueil libre, où pouvoir se reposer la journée, équipé d'un espace « détente », canapé ou autres.
- Un espace avec des ordinateurs et imprimante pour faire des CV, entreprendre des démarches sur internet ou rester en lien au travers des réseaux sociaux avec leurs familles / ami·e·s.
- Un lieu qui offrirait aussi un service de buanderie, lave-linge, sèche-linge.
- Un lieu qui serait équipé de douche avec du matériel d'hygiène à disposition.
- Un lieu où un·e personne les aiderait et les orienterait dans leurs démarches administratives ou /et la reconnaissance de leurs droits.

Ainsi, si un espace devait être mis en place dans un futur proche, voilà à quoi il pourrait

ressembler et ce qui pourrait être proposé dans ce lieu pour répondre aux besoins et attentes des personnes en situation de sans-abrisme.

Du côté des professionnels, Jérôme valide entièrement l'idée d'une création d'une nouvelle structure proposant un service de consigne. Il y trouverait du sens à sa pratique et dans le réseau socio-sanitaire genevois.

« Je pense que ce serait essentiel, pas utile, mais essentiel. Je pense qu'encore une fois, c'est la même chose presque que nos démarches à nous. Ce ne serait pas un énième lieu qui donnerait à manger, ce ne serait pas un énième lieu qui proposerait quelque chose que tout le monde propose, ce serait quelque chose qui n'existe pas en fait »

(Entretien avec Jérôme, 2022)

Nous comprenons bien et nous avons aussi relevé lors de notre recherche la même analyse, Genève ne propose pas ce genre de prestation et il existe un réel manque à ce niveau tant au point de vue des personnes concernées que des professionnels du terrain qui n'ont aucune proposition à apporter à leurs usagers.

Amir de son côté est plus nuancé, il propose une alternative intéressante et imagine plutôt une solution à cette problématique par un dispositif multiple partagé par plusieurs structures.

« Après pour moi c'est d'aller lier ce système de consigne dans chaque structure sur le profil qu'elle gère, qu'elle suive » (Entretien avec Amir, 2022)

Chaque structure d'accueil pourrait alors avoir un espace dédié où stocker les affaires de quelqu'un de leurs bénéficiaires. Il trouverait cela plus pertinent car cela permettrait « d'ancrer » la personne sur un lieu qu'elle fréquente déjà et avec lequel elle a déjà développé certains liens plus ou moins prononcés. Ainsi, cela aurait pour but de placer la personne dans une zone de « confort » où l'équipe sociale du lieu aurait plus d'outils à disposition et serait de ce fait, plus à même d'avancer avec elle vers des objectifs qu'elle aimerait atteindre.

Nous pensons effectivement que cette solution serait idoine et aurait probablement la meilleure accroche et le meilleur impact sur la vie des personnes qui pourraient bénéficier de cet accompagnement. Néanmoins, la mise en place de ces « intra-structures » ne nous paraît pas aisée à mettre en place et ce à plusieurs niveaux, l'espace à disposition, l'équipe qui doit gérer cette nouvelle prestation et toutes les contraintes et répercussions de cette action.

Par ailleurs, nous nous sommes aussi renseignés par internet sur ce qui existait dans d'autres pays, notamment la France pour répondre à cette problématique. De nombreuses choses ont été mises en place, des bagageries gratuites à Lyon ou Paris où la place et l'implication des personnes sans-abri est très solide, faisant même partie du comité. Nous avons aussi répertorié des casiers en libre accès qui sont pignon sur rue et permettent d'une part, l'accessibilité 24h / 24h, d'autre part aux personnes sans-abri de retrouver une autonomie et une liberté dans leurs faits et gestes.

Tous ces projets ne sont peut-être pas réalisables à Genève qui a ses propres spécificités mais

il reste tout de même sûr et congruent de s'appuyer et de s'inspirer sur ce qui existe déjà et qui fonctionne pour mettre en place une telle structure à Genève. C'est un aspect que dans notre projet nous aimerions développer en faisant des visites en France voisine sur des bagageries existantes.

7.3 Projet Pulse

Comme discuté plus en avant dans ce travail, nous voulons nous appuyer sur celui-ci afin de présenter une nouvelle « solution » pour les bagages des personnes sans-abri. Ce travail serait donc directement impliqué dans une nouvelle pratique professionnelle. Ainsi, nous avons pris l'initiative d'entreprendre la création d'une association. Nous avons donc postulé à l'incubateur HES Pulse à la fin du printemps 2022. Sur la base d'une présentation d'un projet sommaire de bagagerie pour personne sans-abri et d'un pitch pour argumenter le bien-fondé de notre entreprise, notre projet a été sélectionné en phase 1.

Nous faisons donc partie depuis Septembre 2022 de la Team 7 des « pulsé·e·s » et suivront régulièrement des formations, des cours avec des experts de l'entreprenariat. Nous avons aussi participé à des réunions « Brainstorming » avec des coachs et les autres pulsés, qui visaient à réfléchir en commun sur les difficultés rencontrées, à partager nos réseaux et à faire part de notre évolution.

Depuis, tout au long de ce processus, grâce aux apports de notre TB, nous nous attelons à répondre au plus près aux besoins des personnes sans-abri ; à savoir une bagagerie – laverie gratuite, accessible sans condition-cadre. Cette structure aura pour mission de mettre à disposition des casiers et un coin de buanderie doté de machines à laver et de sèche-linges. Le but est de penser à un lieu géré par des travailleur.euse.s sociaux.ales. La présence de professionnel.l.e.s sera un atout, car nous pensons offrir de la primo-information et de l'orientation vers le réseau. Durant ce semestre, nous avons réalisé un diagnostic terrain non seulement auprès des bénéficiaires de cette future association, mais aussi auprès des client·e·s qui seraient à même de financer notre structure, à savoir principalement le service public et les fondations privées.

Nos démarches ont été supervisées par un coach spécialisé dans la création d'entreprise qui nous a été attribué. Son regard avisé nourrit notre réflexion quant à la mise en œuvre effective. Actuellement, nous sommes en train d'achever l'écriture d'un dossier et préparons un pitch oral que nous devons rendre le 16 février 2023. Nous allons de nouveau présenter notre projet et défendre notre idée devant un jury composé de cadres, et de chef·f·e·s d'entreprises du paysage romand, présentation qui définira si nous passerons en « phase 2 » chez Pulse et continuerons le suivi de notre projet là-bas pour le prochain semestre.

Nous comptons donc poursuivre la création de l'association dans les prochains mois et espérons continuer notre accompagnement professionnel par Pulse afin d'optimiser nos chances de concrétiser notre projet.

8. Conclusion

8.1 Rappel des principaux résultats

Les résultats de notre recherche concernant les personnes en situation de sans-abrisme et leurs bagages ont confirmé la nécessité de prendre en considération les personnes en globalité et pas uniquement la problématique du logement. Nous avons pu relever que le bagage est un fardeau pour toutes les personnes rencontrées. Les effets sur la personne et la relation aux autres sont beaucoup plus intenses que ce que nous pensions. Ces personnes vivent dans l'insécurité physique et psychique, par les risques qu'engendrent la vie dans la rue. Les vols sont quasi quotidiens, ce qui provoque une inquiétude et une vigilance constantes, moralement épuisantes.

Les retours de notre recherche montrent aussi qu'une majorité des personnes rencontrées n'ont que peu de liens avec les institutions publiques et associatives, certains préférant dormir dehors que dans un abri. Les personnes se marginalisent et se coupent du réseau par manque de confiance envers les structures et aussi par lassitude de se faire « trimbaler » de gauche à droite. Ne voyant pas leurs situations changer avec l'aide de spécialistes, elles se coupent du système social. Cette rupture affecte leur santé mentale ; déni, dépression, alcoolisme, toxicomanie, etc. Les bagages, avec le peu d'affaires qui leur reste, sont leurs dernières valeurs, leurs dernières possessions, leurs derniers liens avec ce qu'ils ont été et ce qu'ils sont devenus. Les bagages sont d'une certaine façon leur demeure, tout ce qu'il leur reste, le symbole de la richesse qu'ils n'ont plus.

Les affaires ont tant d'importance, aussi car les personnes savent qu'elles ne pourront pas les remplacer en cas de vols ou de perte. Émotionnellement parlant, c'est aussi une façon de faire valoir son identité. Par les documents qui les représentent, les personnes concernées peuvent attester de leur existence dans un environnement qui nie leur présence. C'est un moyen de faire valoir des droits civiques dans une société qui ne reconnaît pas les personnes hors de la norme sociétale, érigée par des normes implicites et conventionnelles, dictant un style de vie commun. Cela engendre la stigmatisation de la population concernée qui souffre d'ores et déjà de sa situation.

Par ces jugements, la société condamne cette situation de précarité alors qu'il nous semble que personne ne choisit de se retrouver dans une telle posture. La santé physique est aussi mise à rude épreuve, les personnes vivant dehors marchant énormément, et ce avec des bagages pouvant peser jusqu'à 100kg. Toutes les personnes rencontrées s'accordent à dire qu'elles préféreraient ne pas avoir à tout transporter, mais cacher, c'est aussi prendre le risque d'être victime de vols, sans recours possible. En se déplaçant partout avec ses bagages, c'est aussi une façon d'avoir l'esprit tranquille, malgré la contrainte physique.

Les structures mobilisées pour les personnes en situation de sans-abrisme réalisent l'importance de mettre en place une solution pour les bagages. Certains ont déjà pensé à la question en

mettant à disposition des casiers, mais seulement pour les bénéficiaires des structures. Cependant, cela exclut les autres personnes qui n'ont pu bénéficier d'une place à moyen/long-terme dans les lieux précités. Les professionnels s'accordent sur la nécessité et l'urgence de créer quelque chose qui puisse répondre aux besoins des personnes sans-abri, sans lieux d'hébergement à moyen/long terme.

Enfin, nous pensions que l'histoire de vie des personnes rencontrées pouvait avoir influencé leur situation actuelle, mais nous avons eu peu de témoignages de celles-ci sur leur vie d'avant. Nous avons constaté que plusieurs d'entre elles ont un lien fracturé avec leurs familles, et semblent avoir peu de soutien de ces dernières. Le lien avec les familles n'était pas notre question principale, mais le sujet est survenu lors des échanges. Après réflexion, nous avons constaté que la famille est un sujet sensible auprès de cette population.

8.2 Apprentissages acquis

Les apprentissages que nous avons acquis en réalisant ce travail de Bachelor sont nombreux. Tout d'abord, nous avons appris à effectuer une recherche de manière méthodologique avec comme principales étapes : la question de départ, l'exploration théorique, l'exploration pratique de terrain, la construction de la problématique, la formulation de la question de recherche et de l'hypothèse, etc. Cela nous a permis d'acquérir des compétences en recherche et de mieux comprendre la complexité de la thématique étudiée. En effet, ce mémoire nous a permis d'avoir une meilleure compréhension de cette thématique.

Ensuite, les entretiens n'ont pas forcément été une découverte, car nous avons dû en pratiquer au cours de nombreux modules depuis que nous avons intégré la HETS. Toutefois, avant ce travail, nous n'avions pas forcément conscience des différences entre un entretien semi-directif et un entretien directif ou libre. De plus, les entretiens que nous avons menés auparavant concernaient d'autres types de population. Ainsi, les témoignages récoltés nous ont permis de mieux comprendre les problématiques vécues par les personnes vivant en situation de sans-abrisme. Nous pensons notamment à la difficulté psychologique de se déplacer sur de longues périodes, la stigmatisation vécue au quotidien, les vols et la relation émotionnelle qui les lie à leurs bagages.

Enfin, les observations ont également été riches en apprentissages. En effet, notre observation non participante au bateau ainsi que nos visites au CARÉ, etc. nous ont permis de comprendre un peu mieux le réseau genevois et la manière dont les travailleurs·euses sociaux·ales travaillent, tandis que notre observation participante avec Lamine nous a confrontés au quotidien d'un individu qui vit dehors avec toutes les difficultés que cela représente. En effet, c'est une chose de l'entendre ou de le lire, mais le vivre, même si ce n'est que partiellement, nous a fait réaliser la vie très dure quotidienne de ces personnes.

Les concepts de théories ont été un autre apport à souligner. En effet, si les concepts tels que la pauvreté, la précarité, le sans-abrisme ainsi que la stigmatisation nous évoquaient des choses,

il est à noter que le concept de désocialisation, sans vraiment être une nouveauté, nous a quand même fait prendre conscience d'un processus que beaucoup de personnes vivent dans le silence. Nous connaissons désormais les tenants et les aboutissants de cette notion et nous sommes maintenant capables de les identifier et les analyser.

Pour conclure, ce mémoire nous a permis de travailler en groupe sur le long terme. En effet, au cours de notre cursus à la HETS, nous avons mené de nombreux projets en équipe, mais c'était la première fois que nous réalisions un travail académique sur plus d'une année. Cela nous a demandé de l'organisation, une répartition des tâches et une prise en compte des disponibilités de chacun·e. Nous avons dû faire preuve d'une certaine adaptabilité et de solidarité. Nous avons également beaucoup communiqué pour éviter les conflits et parfois faire des compromis pour mener ce projet à bien. Enfin, nous avons également mis en commun nos forces et nos faiblesses pour nous aider mutuellement dans les recherches et la rédaction.

8.3 Limites de notre travail

Lorsque nous avons entamé ce travail de recherche, il nous a été difficile de mobiliser des personnes concernées pour réaliser des entretiens, supports de nos réflexions et de nos hypothèses. La première limite significative résulte de la difficulté à récolter le point de vue des femmes vivant dans le sans-abrisme. La majorité des personnes rencontrées sur le terrain étaient des hommes, et lorsque nous abordions une femme, il y avait de la méfiance et du retrait. Cette recherche est donc principalement axée sur le point de vue des hommes vivant en situation de sans-abrisme. De plus, notre question de recherche n'a pas pu inclure les personnes vivant dans une des structures d'accueil, car notre but était de comprendre le poids des bagages au quotidien. Les personnes répondant à ce questionnaire n'étaient en général que celles qui n'avaient pas de lieu d'hébergement au moment de la recherche. Ce sont d'ailleurs celles que nous avons repérées en premier lieu par leurs bagages. Nous nous demandons si nos résultats auraient eu un autre point de vue par l'apport des témoignages des personnes prises en charge.

De plus, nous avons cherché à mesurer les effets des bagages des sans-abris dans la sphère publique. Nous avons donc contacté des policiers afin de récolter des données sur le nombre d'interventions qu'ils·elles doivent effectuer pour régler les conflits liés à l'insécurité des personnes vivant en situation de sans-abrisme, sans réponse. Nous avons aussi cherché à savoir comment la voirie décidait le ramassage des effets des sans-abris sur la voie publique et leur fréquence, sans réponse. Notre but était également de se baser sur des données officielles pour mesurer, financièrement parlant, les coûts engendrés pour les contribuables par la prise en charge des bagages et d'estimer les économies pouvant être perçues, à la suite de la création effective de notre association.

Concernant nos immersions, nous nous sommes rendus au Bateau Genève pour rencontrer des personnes à interviewer, car nous avions un contact. Avec le recul, nous pensons que nous aurions dû diversifier les lieux de rencontre afin de cibler d'autre « type » de personnes en situation de sans-abrisme. Cela nous aurait peut-être permis d'atteindre des personnes vivant

d'autres problématiques telles que ; troubles psys, toxicomanie. Seulement, nous avons eu de la peine à réaliser les entretiens avec les personnes rencontrées, ce qui fait que nous n'avons pas eu l'opportunité d'étendre notre champ de recherche.

Nous avons aussi eu l'idée de faire une immersion participante et de passer une nuit dans la rue afin d'apporter un autre regard à notre travail et à notre analyse. Néanmoins, nous nous sommes questionnés sur l'aspect éthique de cette immersion. Nous ne nous voulions pas que notre présence auprès des personnes interrogées paraisse irrespectueuse. Cela nous a poussés à réfléchir sur le sens que nous donnions à notre immersion et à la valeur que nous portions aux personnes et à leurs témoignages poignants. En passant une nuit avec elles, sachant que nous ne sommes pas sans hébergement, c'est une façon, selon nous, de les « narguer » dans leur situation.

C'est aussi une façon d'entrer dans leur intimité sans demander la permission, de les mettre dans une posture d'observer dans un environnement qui nous est étranger. Enfin, c'est une façon de limiter leur liberté, car notre présence nécessiterait pour eux une adaptation les poussant à se conduire d'une manière qui n'est pas la leur. Nous ne voulions pas que notre présence suscite une inquiétude supplémentaire et une responsabilité imposée afin de nous protéger des problématiques liées à la vie dans la rue.

8.4 Découvertes et perspectives

Notre recherche nous a donné l'opportunité de rencontrer différentes personnes qui vivent en situation de précarité. Lorsque nous avons présenté notre sujet, beaucoup de personnes nous ont avertis de la difficulté que cela représenterait d'aller à la rencontre des personnes concernées. Nous avons pu faire appel à nos différentes expériences professionnel·l·e·s qui nous ont permis de contacter le réseau pour convenir de visites servant à faire des observations. La majorité du groupe a déjà eu à travailler avec la population de bas seuil, ce qui a conduit à revoir des personnes concernées déjà rencontrées auparavant. Cette connaissance du réseau et des bénéficiaires nous a permis de faire le lien et d'exposer notre projet de recherche. Cela a facilité le contact et les échanges.

Notre recherche nous a permis de faire remonter une problématique récurrente, mais peu traitée auprès des professionnel·l·e·s du travail social. Les questionnements ramenés et nos constats nous ont aidés à conscientiser les personnes sur la question du bagage et de ses effets au quotidien.

Avec notre projet d'association, nous avons aussi bénéficié du soutien des professionnel·l·e·s qui nous ont rappelé la nécessité d'offrir ce genre de prestations sociales. Nous avons découvert des travailleur·euse·s soucieux·euses du bien-être des personnes concernées, mais entravées par les prescriptions institutionnelles et les limites, surtout financières, qui les limitent dans leurs initiatives de mettre en place une bagagerie. En effet, l'idée n'est pas nouvelle, beaucoup de personnes y ont déjà pensé sans avoir eu la possibilité matérielle de la réaliser. Les restrictions budgétaires n'ont fait que noyer la perspective d'offrir un tel service. Certains se sentent épuisés

par le cloisonnement des manœuvres servant à améliorer ou changer les choses dans un environnement social dépendant des subventions publiques qui demandent de plus en plus de comptes, et qui finissent par néo-libéraliser le travail social.

Notre association est fortement attendue. Ce travail nous a permis de mesurer les besoins non seulement auprès des personnes concernées par le dispositif, mais aussi par les professionnel·l·e·s du réseau. Une autre perspective par la réalisation de notre travail est le fait que ce dernier pourra être consulté par les prochain·e·s étudiant·e·s voulant travailler sur le sujet. Ces dernier·e·s pourront avoir un appui quant à l'orientation de leurs questions de recherche, ce qui nous a manqué, car la problématique des sans-abris a été explorée, mais pas la question du bagage.

Cela pourra aussi être un appui pour notre projet associatif dans la recherche de fonds et dans la prospection de soutiens institutionnels, voire d'un développement de la prestation en collaboration avec d'autres associations. Cela participera à construire de la crédibilité et d'avancer des résultats de recherches effectifs réalisés par nos soins.

9. Annexes

Annexe n°1 : Les grilles d'entretiens

Grille d'entretien des personnes sans-abri

Thème de la grille d'entretien	Questions et relances prévues
Présentation générale	<ul style="list-style-type: none"> ● Comment vous appelez-vous ? ● Quel âge avez-vous ? ● D'où venez-vous ? ● Depuis combien de temps êtes-vous à Genève ? ● Avez-vous un statut légal sur le territoire Suisse ? ● Quelle est votre histoire de vie jusque-là ?
Introduction à la problématique	<ul style="list-style-type: none"> ● Actuellement, êtes-vous en situation de précarité, sans-abrisme ? Si oui depuis combien de temps ? ● Avez-vous des bagages ou des affaires personnelles quelque part ? ● Est-ce que c'est tout ce que vous possédez ? ● Qu'est-ce que c'est ? (Habits, papier identité, objet de valeur, nourriture, etc. ?) ● Gardez-vous toutes vos affaires avec vous tout le temps ? Sinon, que faites-vous de vos affaires la journée et que gardez-vous tout le temps avec vous ? ● Pouvez-vous nous expliquer comment se passe le déroulement d'une de vos journées avec vos bagages ? ● Avez-vous déjà subi des violences / vols à cause de vos affaires ? Si oui pouvez-vous nous le raconter ? ● Estimez-vous que la présence de bagages alors que vous dormez dehors, fait de vous une cible ?
Aspect émotionnel	<ul style="list-style-type: none"> ● Que représentent pour vous vos affaires ? ● Qu'est-ce qui est le plus important pour vous ? Si vous deviez garder seulement trois objets essentiels, quels seraient-ils ? ● Pensez-vous que vos affaires vous empêchent de faire certaines choses ? Recherche emploi, rencontre, relation sociale, ● Souffrez-vous du regard des autres dans la rue lorsque vous avez vos bagages ? ● Comment vous sentez-vous perçu par les gens que vous rencontrez dans la rue ? ● Avez-vous déjà subi des remarques ?

	<ul style="list-style-type: none"> ● Avez-vous des personnes / institutions qui vous soutiennent (moralelement) ? (personne dans la même situation que nous)
Aspect politico-social	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissez-vous un lieu pour laisser vos affaires à Genève ? Utilisez-vous les casiers de l'association le Caré ? ● Estimez-vous qu'à Genève votre situation est prise en compte par les structures sociales et les politiques de manière générale ? ● Que pensez-vous qu'il est possible d'améliorer ? ● Seriez-vous intéressé par un lieu où mettre vos affaires en sécurité ? ● Comment imaginer -vous ce lieu ? En termes d'horaire ? De fonctionnement (TS /pas TS, casier / bagagerie) ? Accès libre ou non ? Durée ?
Le mot de la fin et remerciement	<ul style="list-style-type: none"> ● Y a-t-il une question que vous auriez aimé que nous vous posions ou un sujet que nous abordions ● Merci !

Grille d'entretien TS CARé

<p>Présentation générale</p>	<ul style="list-style-type: none"> Bonjour, peux-tu te présenter en quelques mots ? Fonction, depuis combien de temps ? Qu'est-ce que le CARé et quelles prestations sont offertes dans ce lieu ? Qu'est-ce qu'on y fait ? En relation avec les bagages ?
<p>Problématique des bagages</p>	<ul style="list-style-type: none"> Concrètement, comment fonctionnent les casiers / bagagerie ? Quelles conditions pour y accéder ? Nombre ? Durée ? Horaires ? Jours ? À ton avis, est-ce que votre prestation est suffisante en termes de nombre de casiers face à la demande ? Sinon avez-vous prévu des changements (d'augmenter le nombre de casiers) ou autres ? Pourquoi ? D'après nos recherches vous êtes avec le Quai 9, les seuls à mettre à disposition une bagagerie pour les sans-abris, connaissez-vous d'autres lieux ? De plus, comment expliquez-vous cela ? (Difficulté de gérer, manque d'espace, de moyen, pas de besoin, etc.)
<p>Conséquences observées sur cette problématique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Quel retour avez-vous des personnes qui bénéficient des casiers du Caré ? Selon toi, est-ce que la présence de ces casiers a facilité : <ul style="list-style-type: none"> la sécurité des personnes sans-abri, leur bien-être psychique l'avancée de démarche sociale - recherche de logement, d'emploi – réseaux sociaux Penses-tu que le fait d'avoir les bagages est un frein à l'insertion des personnes sans-abri dans la société ? Au contraire, est-ce que cette problématique est un facteur qui exacerbe la stigmatisation des sans-abris ? Gros sac à dos – caddie, etc.
<p>Le mot de la fin et remerciement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Y a-t-il une question que vous auriez aimé que nous vous posions ou un sujet que nous abordions ? Merci !

Grille d'entretien TS Maraude de Genève

<p>Présentation générale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bonjour, peux-tu te présenter en quelques mots ? Fonction, depuis combien de temps à Maraude de Genève ? • Qu'est-ce que maraude de Genève et quelles prestations sont proposées ? Qu'est-ce qu'on y fait ?
<p>Problématique des bagages</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle problématique vois-tu au quotidien avec les personnes que tu rencontres ? • Dans vos tournées de rue, as-tu déjà observé / entendu un.e sans-abri être en difficulté à cause de ses bagages ? Cela représente-t-il une majorité des personnes sans-abris ? • Comment penses-tu que ces personnes se débrouillent au jour le jour avec leurs bagages ?
<p>Conséquences observées sur cette problématique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • As-tu déjà entendu des récits d'agression ou de vol des affaires des personnes sans-abri ? • Penses-tu que le fait d'avoir des bagages toute la journée avec eux peut être un frein à l'insertion des personnes sans-abri dans la société ? • Selon ton expérience, est-ce que cette problématique est un facteur qui exacerbe la stigmatisation des sans-abris ? Gros sac à dos – caddie, etc. • Rencontres-tu des personnes qui utilisent les casiers mis à disposition au Caré ? Si oui, quel retour avez-vous des personnes qui bénéficient des casiers du Caré ? Positif • Selon toi, est-ce que la présence de ces casiers / bagagerie faciliterait <ul style="list-style-type: none"> - La sécurité des personnes sans-abri, - Leur bien-être psychique - L'avancée de démarche sociale - recherche de logement, d'emploi – réseaux sociaux • Que penses-tu de la création d'un nouveau lieu offrant une prestation de mise à l'abri des bagages ? • Quelles sont les limites / difficultés que tu penses qu'un projet comme celui-ci pourrait rencontrer ? • Autres choses ?
<p>Le mot de la fin et remerciement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il une question que vous auriez aimé que nous vous posions ou un sujet que nous abordions ? • Merci !

Annexe n°2 : Observation participante

11 janvier 2023 : Observation participante / quelque part au Parc des eaux vives

Ressenti avant l'observation :

Thomas : Pour ma part, j'avais plutôt hâte de venir à la rencontre de Lamine sur son lieu de vie. Cela me rappelle le travail de maraude que je réalisais lors de mes années dans les abris de protection civile de la ville de Genève, tous les soirs de 22h à 1h. Nous partions dans tout Genève à la rencontre des personnes qui dormaient dehors afin de voir si nous pouvions leur apporter une aide. C'est quelque chose que j'aimais faire et j'ai appris comment aborder ces moments.

Brenda : Lorsque j'ai appris que Lamine voulait bien que nous le rencontrions sur son lieu de vie, j'ai été ravie d'apporter cette nouvelle observation à notre travail. Par la suite, plus les jours se rapprochaient plus j'y pensais. J'ai commencé à me demander "qu'est-ce que je lui amène", car pour moi, il nous invitait "chez lui". Culturellement, lorsque je vais chez des personnes, je pense toujours à porter quelque chose. Puis, je me suis demandé comment m'habiller, car le rendez-vous était à l'aube et qu'il risquait de faire très froid. Enfin, pour aller sur le lieu, je pensais prendre mon véhicule et me garer derrière le parc, côté Frontenex puis, faire le tour afin de retrouver mes camarades à l'entrée du parc côté lac. Cependant, mon ami m'a fait prendre conscience que je devrais marcher seule, à 6h du matin, dans un quartier désert, ce qui m'a fait peur. Je ne me suis jamais sentie en insécurité dans la ville, mais je me demande si cette peur ne vient pas du fait que ce parc abrite des personnes sans-abri.

Jibril : Je ne connaissais pas vraiment Lamine, je l'avais croisé brièvement au Bateau sans réellement entrer en contact avec lui. J'étais donc un peu gêné d'aller à sa rencontre, dans un lieu aussi intime pour lui. Cette observation est assez proche de ce que j'avais expérimenté lors de ma formation pratique 1 au Club social rive gauche. En effet, au cours de ce stage, j'avais pu accompagner l'équipe « rue » qui allait à la rencontre des personnes sans-abri sur leurs campements. J'avais ainsi un peu d'appréhension avant cette observation, mais pas plus que cela.

L'observation participante :

6h00 : Pour ce faire, après nous être entretenus avec Lamine qu nous a dit se réveiller vers les 6h, nous nous sommes retrouvés à 6h du matin devant le Parc des Eaux vives. Il faisait froid (environ 1 degré) et sombre, et nous sommes donc partis à la recherche de son « campement » ayant quelques indications de l'endroit où il dormait : « sur la gauche en entrant dans le parc ».



Photographie prise par le groupe

Parc des Eaux-Vives, Genève

Le parc était désert et assez vite nous avons aperçu une petite maison en bois avec un campement tout autour, comme vous pouvez le voir sur la photo. Sans faire de bruit, nous nous sommes approchés de ce campement et comme nous ne voyions pas grand-chose et que personne ne semblait réveiller, nous sommes allées un petit plus loin attendre sur un banc.

C'est en restant assis une vingtaine de minutes sans vraiment bouger que nous avons vraiment réalisé combien la température pouvait être une difficulté quand il s'agit de dormir dehors. En 20 min inactifs physiquement, alors que nous nous étions bien préparés avec des vêtements chauds, nous étions frigorifiés, surtout les pieds. Il nous est paru indubitable et encore plus pour affronter l'hiver que les personnes sans-abri doivent avoir un certain « matériel » avec eux, sac de couchage, couverture, habit chaud, etc. qu'elles doivent vraisemblablement cacher ou transporter

la journée.

6h40 : Nous voyons quelqu'un se réveiller et bouger dans le campement. Nous supposons que c'est Lamine et allons à sa rencontre. C'est bien lui, il nous salue et nous dit tout de suite être en retard pour aller travailler au bateau Genève. En effet, il est actuellement guide là-bas et commence à 7h30.

Dès lors, il n'a pas beaucoup de temps à nous accorder et s'affaire rapidement à se préparer. Il semblait surpris par notre présence malgré le rendez-vous pris ultérieurement. Aussi, il semble pressé, notre présence semble le gêner. Nous nous sommes demandé s'il avait bien compris que nous allions venir ce matin-là pour le rencontrer, voir son lieu de vie et faire la route ensemble, jusqu'au bateau.



Photographie prise par le groupe

Campement de Lamine

Nous restons donc à observer son campement et il nous semble approprié de dire qu'il nous paraît « bien installé ». Il dort sur deux matelas mis l'un sur l'autre, il y a des chaises, une petite table, de la vaisselle, des sacs, et tout ce matériel reste sur place. Nous voyons comment il prépare sa « journée » : il met plusieurs dizaines de minutes pour choisir et emballer les affaires qu'il transportera avec lui toute la journée. Il les répartit dans 2 sacs à dos et un chariot. Le tout semble passablement lourd.

7h10 : Lamine est prêt à partir, toujours stressé et semble inconfortable. Il nous dit devoir se dépêcher d'aller au bateau. Il refuse que nous l'aidions à transporter son matériel et ne semble pas avoir l'envie de le partager avec nous. Nous n'insistons pas et marchons en direction du bateau Genève qui est à 10 min à pied d'ici. Nous nous rendons compte que nous n'avons pas le même rythme de marche. Effectivement, Lamine doit s'arrêter à plusieurs reprises pour reprendre son souffle et marche d'un pas lourd, le volume d'affaires qu'il transporte semble « l'handicaper ». Il nous a confié que le tout pesait près de 100 kg.

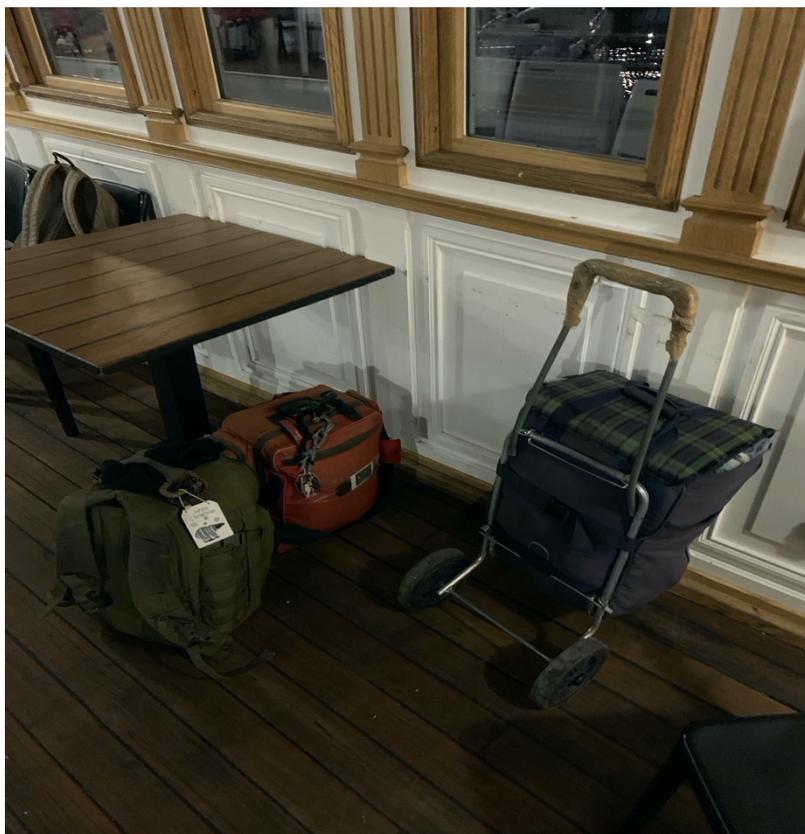
7h30 : Nous arrivons au bateau juste à temps pour l'ouverture et pour que Lamine prenne son poste. Avant cela, il doit quand même demander à l'équipe de travailleurs sociaux de mettre ses bagages en sécurité. Lamine « reprends des couleurs », il est plus jovial et nous pouvons un peu discuter, nous le laissons néanmoins en paix durant son travail d'accueil des passagers.

11h00 : Le Bateau Genève ferme ses portes après cet accueil matinal au cours duquel il y a eu beaucoup de passagers, nous l'avons revu, nous avons pu échanger avec des personnes que nous avons interviewées. Lamine a fini son travail, nous lui demandons quelle était la suite de sa journée. Il nous dit retourner à son « campement » se reposer un peu et que cet après-midi, il ira retrouver des amis dans le quartier. Il ne fréquente aucune autre institution sociale en dehors du bateau Genève, nous décidons de le raccompagner. De nouveau, il refuse que nous l'aidions à porter ses bagages.

11h30 : Après l'avoir raccompagné, nous décidons de le libérer de notre présence qui peut être envahissante et semble quand même passablement le mettre mal à l'aise, surtout « chez lui ». Nous le remercions vivement d'avoir accepté cette expérience et prenons congé.

Lamine a été d'accord que nous prenions toutes ces photos durant cette observation participante.

Annexe n°3 photos d'une observation dans les rues de Genève



Photographies prises par le groupe

Comment les personnes sans-abri vivent-elles au quotidien avec leurs bagages ?
HALANE ADEN Jibril - NYAMBWA Brenda - QUADRI Thomas



Photographies prises par le groupe



Photographie prise par le groupe

10. Liste de références

AFP. (2015, 23 octobre). Pour les sans-abris, les bagages ne sont pas un luxe. *La Dépêche*.
<https://www.ladepeche.fr/article/2015/10/23/2203517-abri-bagageries-sont-luxe.htm>

Allegrezza, T. (2021, 21 septembre). Une étude inédite relève le nombre et le profil des sans-abris. *Tribune de Genève*.
<https://www.tdg.ch/une-etude-inedite-revele-le-nombre-et-le-profil-des-sans-abri-110602165497>

Avenel, C. (2007). "Serge Paugam, Les formes élémentaires de la pauvreté". *Sociologie du travail*, 49 (2), 275-277.
<https://doi.org/10.4000/sdt.21949>

Bouthillier, L., & Filiatrault, F. (2003, 1 août). *Exploration du phénomène de stigmatisation au regard des activités de surveillance de l'état de santé de la population*.
https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1235_stigmatisation_activite_surveillance.pdf

Carotenuto-Garot, A., & Montenegro-Marques, E. (2021). Les visages du sans-abrisme en France : la modélisation de la carrière de sans-domicile comme substitut de la catégorisation actuelle. *Écrire le social*, (3), 3-18.
<https://www.cairn.info/revue-ecrire-le-social-la-revue-de-l-aifris-2021-1-page-3.htm>

Debout, C. (2012). Adhésion thérapeutique. Dans : Monique Formarier éd., *Les concepts en sciences infirmières : 2ème édition* (pp. 50-53). Toulouse : Association de Recherche en Soins Infirmiers. <https://doi.org/10.3917/arsi.forma.2012.01.0050>

Fuhrmann, M., Thévoz, S., & Haller, J. (2019). *Un toit pour toutes et tous*. Commission des affaires sociales.
<https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02214A.pdf>

Hainzelain, P. (2011). Désocialisation...(Re)Socialisation. *Lumen Vitae*, 2 (66), 137-149.
<https://www.cairn.info/revue-lumen-vitae-2011-2-page-137.htm>

Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Dans Recherche en soins infirmiers*, (102), 23-34.
<https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2010-3-page-23.htm>

Laval, C. (2018). Un contexte de globalisation des concepts et des pratiques. *Vie sociale*, 3 (4), 11-20.
<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2018-3-page-11.htm>

Loi cantonale genevoise du 3 septembre 2021 d'application de la loi sur l'aide aux personnes sans-abri (= LAPSA/GE; RS/GE J 4 11 ; état le 07 avril 2022).
<https://ge.ch/grandconseil/data/loisvotee/L12911.pdf>

Lollivier, S. (2008). La pauvreté : définitions et mesures. *Regards croisés sur l'économie*, 4, 21-29. <https://doi.org/10.3917/rce.004.0021>

Moussaoui, A. (2012). Observer en anthropologie : immersion et distance. *Dans Contraste*, (36), p.29-46.
<https://www.cairn.info/revue-contraste-2012-1-page-29.htm>

Paul, M. (2012). L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique : L'exemple de l'éducation thérapeutique du patient. *Recherche en soins infirmiers*, 110, 13-20. <https://doi.org/10.3917/rsi.110.0013>

Randegger, A. (2022, 28 mars). Plus de 200 personnes retourneront dormir dans la rue à cause du printemps. *Tribune de Genève*.
<https://www.tdg.ch/plus-de-200-personnes-retourneront-dormir-dans-la-rue-a-cause-du-printemps-558861313434>

Rogel, T. (1997). La stigmatisation. *DEES*, 107(03), p. 53-60.

Zaouche-Gaudron, C. & Sanchou, P. (2005). Introduction. *Empan*, no<sup>60, p. 10-13.
<https://doi.org/10.3917/empan.060.0010>